

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Kouropatkine s'avance au sud. — Une rencontre avec les Japonais à Polandien. — L'emprunt Russe. — La santé de Kouropatkine. — Mobilisation Russe. — Un secret japonais.

LA JOURNEE D'HIER

Il y a eu certainement un engagement naval à Port Arthur samedi. Le rapport venu de Tokio l'affirme et ajoute qu'une canonnière russe a été détruite soit par une mine soit par une torpille.

L'armée de Kouropatkine se dirige toujours vers le sud et déjà l'avant-garde du général Shalaberg a pris contact avec les Japonais. Une bataille s'en suivit, au cours de laquelle les Japonais ont repoussé les Russes sur Polandien, après en avoir tué deux cents et blessé quatre cents, tandis qu'ils ne perdaient que cent hommes.

L'EMPRUNT RUSSE

Londres, 6 juin. La presque totalité de l'emprunt russe (800 millions de francs) a été souscrite par des capitalistes français, et le prix d'émission a déjà augmenté. Cette marque de confiance de la part de la France envers son allié a eu pour effet de raffermir le marché à la Bourse.

LE GENERAL KOUROPATKINE

Paris, 6 juin. — Le correspondant de l'«Eclair» à Saint-Petersbourg dit: «D'après les informations reçues ici le général Kouropatkine aurait été atteint d'une fièvre typhoïde d'espèce bénigne, et ne serait pas encore guéri.

«On croit généralement que le général Kouropatkine ne se portera pas au secours de Port Arthur. Dans tous les cas, aucun ordre de le faire n'a encore été transmis.

«Le bruit court qu'un corps d'armée du district de Saint-Petersbourg va être mobilisé prochainement. Il y a des raisons de croire que deux autres corps d'armée des districts du centre vont être également mobilisés.

UN SECRET JAPONAIS

Londres, 6.—On a beaucoup discuté la question de savoir si les projectiles qui ont causé tant de ravages dans l'équipage du «Varing», pendant le combat de Chemoulpo, étaient des obus chargés d'un explosif très puissant. Les Russes ne sont pas d'accord sur ce point. Les officiers français et les officiers italiens des croiseurs «Pascal» et «Elba» sont d'avis que les Japonais n'ont lancé que fort peu d'obus à balles, si même ils en ont lancé. Les officiers anglais pensent au contraire que les pertes en hommes sont attribuables aux obus à balles.

A ce sujet, le docteur Ouada, le chirurgien en chef de la marine japonaise a donné à un correspondant de la presse des renseignements intéressants. Le docteur Ouada a eu à s'occuper de 24 cas des plus sérieux; les 24 blessés étaient déjà restés 4 jours à bord du «Pascal», où on avait extrait de leur corps un grand nombre d'éclats de projectiles. Le chirurgien japonais en a extrait encore d'autres et il dit que ces éclats «proviennent sans aucun doute d'un obus renfermant un puissant explosif».

Le docteur a montré au correspondant un paquet contenant tous les éclats extraits du corps d'un seul homme. Le plus gros éclat avait 2 pouces de long et un demi pouce de largeur maximum. Il avait la forme d'une tête de flèche. Deux autres éclats atteignaient la grosseur d'une noisette, et les autres, au nombre de 120, avaient une grosseur variable, depuis celle d'une tête d'épingle jusqu'à celle

CE QUI SE PASSE A PARIS

Le conseil de guerre acquitte les officiers catholiques, qui ont refusé de chasser les religieux. — Le Sénat et les crucifix. — Le concours de marcheurs. — La loi militaire de deux ans. — Encore l'affaire Dreyfus.

Paris, 6.—Il y a eu cette semaine une foule de petits faits, aucun d'eux cependant, d'assez d'importance pour faire un événement.

Le Conseil de guerre de Tours a acquitté les officiers d'infanterie qui ont refusé de prendre part aux troubles religieux de Blois, sous prétexte que la demande d'aide des autorités civiles, n'a pas été aux troupes.

Ce jugement attaquait la discipline militaire, car ce n'était pas le préfet, mais bien le colonel qui commandait les troupes, et en refusant d'obéir, les officiers faisaient une grave faute et ouvraient la porte à une faute plus grave, la désobéissance des hommes. Les juges du Conseil de guerre ont rendu le jugement selon leur conscience, ce qui est bien, mais ils ont en même temps rendu possible le refus des hommes d'aller au feu en cas de grève, par exemple.

Il y a eu une interpellation au Sénat au sujet de l'enlèvement des Crucifix des Cours de Justice. M. Vallé, en réponse à l'interpellation a dit qu'il n'entrepassait pas la loi.

Une interpellation à la Chambre a eu lieu à propos du fameux concours de marcheurs, qui a donné lieu à de tristes accidents. Deux mille soldats, de divers corps d'armée, y prirent part. Par suite du surmenage plusieurs sont gravement malades et un est mort. Ce concours avait été organisé par le «Matin» et les autres journaux en profitant pour reprocher au confrère ce besoin insatiable de réclame et de coups de tam-tam, au détriment de l'armée française.

La Chambre continue le débat sur la loi de deux ans, loi qui réduit la durée actuelle du service militaire. Le gouvernement rencontre deux classes d'adversaires, ceux d'abord qui trouvent que la loi de deux ans, en obligeant tous les Français sans exception à servir ce temps sous le drapeau, sera

une injustice envers ceux qui n'ont qu'un an à faire, par suite d'exemptions, et ceux qui trouvent que de toute façon la période de deux ans est trop longue et devrait n'être que d'un an pour tous, sans exception.

Cela finira sans doute par une loi d'un an. D'autres pays ont constaté que cette période est bien suffisante pour tout ce qui peut s'apprendre au régiment.

Les conditions ouvrières des ports sont améliorées et les patrons vont accorder à leurs hommes une augmentation de salaire.

L'événement le plus important de la semaine a été l'arrestation du capitaine Dautriche, archiviste au ministère de la guerre. Il est accusé de s'être approprié certains fonds de l'Etat Major général.

Cet argent aurait servi à payer de faux témoins lors de l'enquête du Conseil de Guerre de Rennes, au sujet de l'affaire Dreyfus en 1899.

LES PROJETS DE GUILLAUME

L'Allemagne aiderait la Russie, mais pour le moment ne peut offrir que sa sympathie. — L'Angleterre isolée.

Berlin, 6.—Suivant certains bruits, Guillaume II, inquiet de l'isolement de l'Allemagne, aurait conçu un projet destiné à l'en tirer.

L'empereur d'Allemagne chercherait actuellement le moyen de prêter à la Russie, à l'heure de ses difficultés en Extrême-Orient, un appui pratique qui, sans justifier une intervention militaire de l'Angleterre en faveur du Japon, suffirait pour déterminer un complot rapprochement russo-allemand.

Tant que le régime d'alliance actuel subsiste l'Italie, comme l'Autriche, reste liée à l'Allemagne par des traités inductibles, malgré la purement morale entente cordiale anglo-française et franco-italienne. Pour le moment Guillaume II se contenterait de donner des preuves positives d'amitié à la Russie. En cas de défaite de celle-ci, il ferait peser tout le poids de la Triple Alliance de son côté pour empêcher le

Japon de tirer les fruits de sa victoire et rétablir le pouvoir de la puissance moscovite en Mandchourie. Il a habilement calculé que la France ne pourrait s'engager, en pareille circonstance, contre lui, c'est-à-dire dans une politique favorable à celle de son allié russe, et c'est ainsi que l'Angleterre se trouverait isolée, à son tour, par la force même des choses.

Ces bruits valent, dans tous les cas, d'être signalés.

LES AMERICAINS AU MAROC

On considère comme dangereuse la présence des croiseurs de l'Union à Tanger.

Paris, 6.—Bien que le gouvernement français n'ait point protesté contre la présence des navires de guerre américains à Tanger, on sait que la France verrait avec plaisir la retraite de plusieurs des croiseurs de l'Union Sam.

En effet, la présence des Américains au Maroc a eu pour effet d'attirer des navires italiens et anglais.

On fait observer que, s'il se produisait des complications, les navires en station devant Tanger débarqueraient,

très probablement des troupes, ce qui pourrait avoir de bien fâcheux résultats.

Les représentants des Etats-Unis assurent que le gouvernement de Washington est tout prêt à rappeler ses croiseurs si la France se charge formellement de faire remettre en liberté

Pedernis et son compagnon.

Jusqu'à présent, le gouvernement français tout en promettant de faire tout son possible, n'a pas voulu prendre d'engagements formels.

LA PAIX A SAINT-DOMINGUE

Une dépêche de l'amiral Sigsbee.

Washington, 4.—Le ministre de la Marine a reçu du contre amiral Sigsbee la dépêche suivante, datée de Port-Plata, Saint Domingue.

«Selon les arrangements conclus entre les représentants et le commandant du «Detroit» une réunion a eu lieu aujourd'hui à bord du «Detroit».

La paix est proclamée à Saint-Domingue. Les hostilités cesseront demain. Dans les deux jours qui suivront le gouvernement reconnu devra donner son adhésion aux conventions faites.

Le «Newark» est arrivé pendant la conférence. Il se dirigera demain sur San Juan.

NAVIRES ARRIVES

New-York, 6.—«Astoria», Glasgow et Moville; «Kronland», Avers (Nantucket).

Glasgow, juin 4.—«Corean» Philadelphie, 5th «Columbia» New-York, 6 «Numidian», New-York.

Breme, juin 6.—«Bremen», New-York.

Cherbourg, juin 6.—«Kronprinz Wilhelm», New-York.

Hambourg, juin 5.—«Bluecher» New-York.

Gibraltar, juin 6.—«Koenigen» Luis, New-York.

Anvers juin 6.—«Finland» New-York.

M. MENIER ET ANTICOSTI

Québec, 7.—M. Maynard, administrateur d'Anticosti, nie la rumeur allant à dire que M. Menier aurait l'intention d'abandonner son île.

C'est une nouvelle qui a été mise en circulation par un employé congédié. Loin de songer à abandonner Anticosti, on dit que M. Menier compte beaucoup sur le développement de l'île, et que cette entreprise lui rapportera avant longtemps des bénéfices considérables.

La fortune donne de la grâce aux gens d'esprit et de l'impertinence aux imbéciles.

LE TRAVAIL ETRANGER

Winnipeg 7.—Le juge Winchester, de Toronto, nommé par le gouverneur, comme membre de la commission chargée de s'enquérir des plaintes faites contre le travail étranger au sujet du Grand Tronc Pacifique, est arrivé de Montréal hier et a ouvert la première séance sans tarder.

M. H. Mowatt, de Toronto, a été nommé conseil du gouvernement conjointement avec le juge Winchester.

PAS DE COURSE DE TAUREAUX

Saint-Louis 7.—Le combat de taureaux qui devait avoir lieu hier soir à l'exposition a été empêché par autorité de justice.

Les impresarios du spectacle ayant refusé de rendre l'argent du public, celui-ci s'en vengea en faisant un feu de joie de toutes les constructions de l'arène.

Le Chocolat au lait FRY est à la fois appétissant, nourrissant et apprécié des connaisseurs, exigez-le de votre épicer. D. MASSON & CIE, agents, Montréal.

LA BRUYERE.

LE ROI D'ITALIE

intervient pour faire observer la neutralité et empêcher la Russie d'acquiescer quatre vaisseaux de guerre construits à Gènes pour le compte d'une république sud-américaine. — Une parole fort commentée de Victor-Emmanuel.

Rome, 6.—Le roi Victor-Emmanuel a réussi à empêcher l'acquisition par la Russie, de navires de guerre appartenant à une république Sud-Américaine.

Ces navires ont été construits à Gènes, il y a quelques années. La compagnie qui les avait bâtis offrait à la république qui les lui avait commandés de les rembourser, sans qu'il en coûtât de plus lourdes dépenses, par quatre vaisseaux de qualité supérieure et de plus haute valeur.

L'état du Monténégro aurait acquis temporairement ces navires pour les vendre ensuite à la Russie. On sait que le Monténégro n'est pas tenu d'observer la neutralité. Mais, malgré les avantages qui auraient pu ressortir de cette transaction par suite de l'ouvra-

ge que la construction de nouveaux navires aurait donné aux ouvriers italiens, le Roi est intervenu pour empêcher ce marché de se conclure.

Le fait que le Monténégro est le pays de naissance de la Reine d'Italie et qu'il est gouverné par son père, n'a pas empêché le Roi de prendre une telle décision.

—Victor Emmanuel, visitait récemment l'arsenal de Naples. Il eut beau chercher, il ne rencontra pas un seul employé.

Se tournant vers ceux qui l'accompagnaient, il dit: «Ne vous semble-t-il pas, dit-il, que de tous les employés de l'Etat, je suis celui qui gagne le mieux son salaire?» Cette parole a donné lieu à maints commentaires.

En littérature, le plus sûr moyen d'avoir raison, c'est d'être mort.

Alexandre Dumas, qui avait écrit tout à l'heure mélancolique, est arrivé au sommet de la montagne, on l'arrête pour faire halte dans la vie, où l'on se porte à la fois sur la pente fleurie que l'on vient de gravir et sur le versant désolé que l'on va descendre, et où vous arrive, avec le balier de l'hiver, le premier écho de la tombe qui vient vous dire: Une mère, un parent, un ami vous est mort!

Dans les monarchies, les femmes qui écrivent ont à craindre le ridicule, et dans les républiques, la haine.

Institut Hydro-Electrique

400 RUE ST-DENIS.

Traitements par l'électricité. Rayons X, Bains, Massages, etc

Sous la direction des Drs. RENAUD

St. Lawrence Hall L'Hôtel le plus confortable à Montréal. Lunch de 12 à 2.

OXFORD CAFE Sans Rival 200-w

FRANKLIN HOUSE, DETROIT, MICHIGAN Coin des rues Bates et Laine (Plan européen) Chambres de 50c au montant. — Déjeuner 25c et à la carte. 33-W.P.N.

NOUVEAUTES les plus récentes en fait de

CHAPEAUX

de tous genres pour la saison.

Chapeaux de Feutre et Chapeaux de Paille

à des Prix Populaires.

E. A. Ste-Marie,

1499 rue Ste-Catherine. Coin Amherst.

Ciment Portland

Les Meilleures Marques,

Dyckerhoff, Alsen's, Condor, Hemmoor, White Cross.

BELLHOUSE, DILLON & CO,

Rue St-Nicholas. Montréal.

Édifice Coristine 202-203.

Machinerie et Accessoires

Assortiment complet en magasin.



Demandez notre catalogue et nos Escomptes.

WILLIAMS & WILSON

320-326 RUE ST-JACQUES

258-1-r p. 2s.-n.

Polson Iron Works

Engins et Chaudières pour tous services, Constructeurs de Vaisseaux en Acier, Dragues Hydrauliques et à Cuillères DE TOUTES DIMENSIONS.

USINES ET BUREAUX

Rue Esplanade-Est, - - TORONTO

52-1-me-vn.

J.B. PAUZÉ & CIE
SPECIALITE
D'ENSEIGNES

Peintres bien stylés. Peinture de qualité. Entreprises de tous travaux en peinture par tout le Canada. Prix raisonnables.

Bureau: 70 ST-JACQUES, TELEPHONE, MAIN 2951

BROUETTES.....

NOUS TENONS UN ASSORTIMENT DE BROUETTES POUR TOUS LES USAGES.

BROUETTE DE TERRASSIER, très bien bouloignée, PAN-AMÉRICAIN, TUBULAIRE, A MORTIER, A PIERRE, A JARDIN, ETC.

COMMANDES PRESSÉES — UNE SPÉCIALITÉ —

W. H. C. MUSSEN & CIE., TELEPHONE MAIN-214-215 55-pw 200 RUE ST-JACQUES.

REVUE MONDAINE

(POUR LE CANADA)

Prochains mariages

On annonce pour le 22 courant le mariage de Mlle Frances Krouse à M. George J. Guile. La cérémonie religieuse aura lieu à l'église du Messie. Mlle Krouse compte un grand nombre d'amis dans la société canadienne française.

Le mariage de M. L. C. Forbet, de la Banque d'Epargne, à Mlle A. Rochette, fille de feu Olivier Rochette, autrefois de Québec, aura lieu le 14 courant et non le 11.

Mariages à Québec

Deux jolis mariages ont eu lieu hier matin dans la belle chapelle Notre-Dame du Chemin, à Québec.

Deux de nos plus gentilles Québécoises ont été au pied de l'autel, à changer le "oui" traditionnel pour un "oui".

C'est ainsi qu'hier matin, à 8 heures M. l'abbé Pige, chapelain du Bon Pasteur, bénissait l'union de Mlle Georgine Tardivel, fille cadette de M. J. P. Tardivel, éditeur-propriétaire du journal "La Vérité", à M. Henri Bazin, fils de M. P. J. Bazin, de la maison Nazaire Turcotte et fils, et maire de la municipalité de Notre-Dame.

Il y a eu chant et musique appropriée pendant la cérémonie. Le maître autel avait été pompeusement décoré et ruisselait de lumières. L'heureux couple, après un déjeuner, pris à la résidence du père de la mariée, est parti pour les chutes Niagara. Ils se proposent de visiter en même temps Buffalo et Cleveland. L'heureux couple a reçu de nombreux et superbes cadeaux.

Roland-Blanchard

A 9 heures, hier matin, avait lieu le mariage de M. Emile Rolland, de la Cie J. B. Rolland, de Montréal, et fils de l'hon. Damien Rolland, M. C. L., et Mlle Juliette Blanchard, nièce et pupille de Son Honneur le Recorder Dery de Québec.

La bénédiction a été donnée par le Révérend Père Dery S.J. La chapelle était remplie d'une assistance nombreuse et d'élite.

Le Recorder Dery servait de témoin à la mariée et le marié avait pour témoin son père, l'hon. D. Rolland.

La partie musicale dont s'était chargé un chœur nombreux composé d'amateurs distingués de Québec, a été à la hauteur de la cérémonie.

La mariée avait une toilette champagnée avec chapeau de chiffon blanc garni de roses.

Le déjeuner a eu lieu à la résidence de Son Honneur le Recorder et l'heureux couple est parti par le convoi de 1 h. pour les Chutes Niagara et Detroit. Un grand nombre d'intimes assistaient à leur départ à la gare. A leur retour, M. et Mme Rolland demeureront avenue de l'Hôtel de Ville, 604.

Girard-Beauchamp

Le mariage de Mlle Beauchamp, fille de M. Beauchamp, bijoutier, de la rue Notre-Dame, à M. R. A. Girard, a eu lieu hier, à 6 h. 12 heures, à l'église St-Joseph, à M. R. A. Girard, et M. Girard et Beauchamp étaient les témoins des mariés.

M. le curé Lepailleur a donné la bénédiction nuptiale.

Pendant la cérémonie religieuse, MM. Proulx et Pruneau ont rendu quelques mots et M. le professeur Houde président à l'orgue.

Mlle Beauchamp portait un costume de voyage gris avec chapeau bleu pâle. M. et Mme Girard sont partis pour un voyage à St-Jouis. Ils seront de retour dans un mois.

Nos Canadiens

Aux examens de musique de l'Académie Royale, l'âge royal affilié à l'Université McGill, sous la présidence du professeur Walter Wesche, examinateur venu de Londres, il nous fait plaisir et honneur de remarquer que Madeleine Savène Brodier, jeune canadienne-française, élève de Villa-Maria, est sortie la quatrième de toutes les provinces et la deuxième de la province de Québec, sur quarante élèves de son cours.

Bravo à la jeune pianiste et tous nos bons souhaits pour l'avenir !

Un peu partout

L'hon. M. et Madame Turgeon de Québec sont à Montréal.

L'honorable sénateur Tessier était de passage à Montréal hier en route pour Ottawa.

Le lieutenant Col. Pinault, était en ville hier.

Mlle Yvonne Perrier est en visite chez son amie Mlle Quinn.

Hôtel "La Corona"

Hôtel de Luxe. Seul Hôtel de première classe à Montréal. Sur le plan Européen.

UN CAS PARTICULIER A L'HOPITAL VICTORIA

Dernièrement, une petite fille nommée Mallinson, fille de 125 rue Rose, était occupée par un tas de préliminaires, ce qui fit que la séance fut ajournée au No. 4 de l'ordre du jour.

L'échevin Lavallée a immobilisé le Conseil pendant trois quarts d'heure par un discours tendant à démontrer l'illégalité du rapport que la voirie voulait faire adopter au sujet de l'effacement de la ligne homologuée de la rue LeRoy de la Place Jacques-Cartier jusqu'à la rue Dufferin.

Voici le cas: les propriétaires de la rue LeRoy de la Place Jacques-Cartier à la rue St-Vincent ont demandé par l'intermédiaire de la Voirie, que la ligne homologuée fut effacée du plan; ou le rapport de la Voirie commandant cette effacement dit que les propriétaires de la rue LeRoy, depuis la Place Jacques-Cartier à la rue Dufferin, demandent l'effacement de la ligne homologuée.

Voilà d'après l'échevin Lavallée l'illégalité qui est cause que le conseil ne devrait adopter ce rapport de la Voirie, qu'après avoir été amendé, pour

que l'on efface la ligne homologuée de la place Jacques-Cartier à la rue Saint-Vincent comme le veulent les propriétaires.

L'échevin Larivière explique que ce rapport n'a été préparé qu'après mure réflexion et dans l'intérêt de la ville. La voirie est pris sur l'amendement Lavallée; 26 se prononcent contre et quatre pour.

La motion principale est mise au vote. Il faut pour sa sanction, réunir les deux tiers des voix du Conseil, soit 23, alors... M. Chaussé vint; l'échevin Larivière lui expliqua généreusement la situation et M. Chaussé vota comme un seul homme avec le bloc de la majorité. Ce vote complétait le nombre désiré: 23.

L'échevin Gallery demande la reconnaissance du vote, ce qui fut fait avec le résultat suivant: Pour, 24; contre, 7; et le rapport est adopté.

Le numéro 2 de l'ordre du jour, "pour voter \$419,674.00 sur le revenu", amène les objections de l'échevin Couture qui s'oppose à l'item \$1,300 pour la nomination d'un ingénieur consultant". Ceci en réalité est un trompe-l'œil pour la nomination de M. Saint-Georges qui fut autrefois député de ses fonctions.

L'échevin Couture, trouve pour le moins bizarre que l'on reprenne au service de la ville un homme à qui l'on a tant fait de reproches et propose secondé par l'échevin Bastien que les \$1,300 soient portées à la Commission de la Voirie qui nommera elle-même son inspecteur et fera ensuite rapport au conseil.

L'échevin L. A. Lapointe donne quelque temps la ville vendait une retenir les services de M. Saint-Georges et finalement la proposition de l'échevin Couture est adoptée.

Il est alors question de la liste de quelques temps la ville vendait un terrain que réclame M. Vipond. Il y a une large pièce de terre qu'achetait M. Vipond, lequel la revendait à son tour. Mais en mesurant, des ingénieurs constatèrent qu'il manquait 40 pouces de terrain sur toute la longueur, ce qui représentait environ 600 pieds; on réclama à M. Vipond, lequel réclama à la ville. L'ingénieur de la cité mesura à son tour et constata que le G. T. R. avait empiété sur le terrain dont on constatait le déficit. La ville décida alors de rendre sur les deux rues latérales bordant le terrain Vipond le terrain occupé par le G. T. R.

Le rapport sur cette affaire est adopté: encore un cadeau que la ville fait à une compagnie de chemin de fer.

L'échevin Nelson veut que le \$1,000 votés pour améliorer le square St-Louis ou sera élevé le monument Crémazie, soit partagé, c'est-à-dire \$500, 00 pour ce square et \$500 pour les abords du pont Wellington. Ceci soulève une petite tempête qui révèle un peu le patriotisme des notres, le vote est pris et donne le résultat suivant: Pour, 9 — contre, 15. Crémazie aura son socle.

Le conseil adopte la résolution suivante "que la compagnie des Travaux pourra établir au plus tôt, le petit circuit demandé pour accommoder la magistrature et le Barreau, aux abords du palais de justice et de l'hôtel de ville."

Les véhicules de la Cie passeront par la Côte Saint-Lambert, Saint-Jacques et fileront par la rue Notre-Dame, car la rue St-Jacques près du Palais de Justice est trop étroite et des accidents seraient à craindre.

Il est résolu qu'une commission spéciale composée des échevins L.A. Lapointe, Bastien, Proulx, N. Lapointe, et

LE MEURTRE DE DOMINICO CAMINO

On commence l'instruction de cette affaire sanglante hier en cour criminelle—Le plus grand mystère continue de planer sur ce drame.—Les témoins sont très reticents.—Le procès finira probablement aujourd'hui.

Hier matin, on a commencé, aux assises l'instruction de l'affaire du meurtre de l'italien Domenico Camino.

Comme on le sait, c'est un compatriote de la victime, Frior-Angeli Morelli, qu'on accuse d'être l'auteur de cette assassinat, qui eut lieu dans la soirée du 17 avril.

C'est encore M. le juge en chef, M. La Caze, qui préside aux Assises. M. Eugène Lafontaine représente le ministère public, et M. Dubreuil, la défense. M. V. Viglino est l'interprète italien.

Morelli est un jeune homme de 25 à 30 ans, de petite taille, et très blond. Il a la physionomie ouverte et il paraît prendre très froidement les choses.

LE DRAME

Tout le monde a encore présent à la mémoire la tragédie du 17 avril dernier, qui fut le prétexte du procès actuel. C'était un dimanche soir, une nombreuse compagnie s'amusaient gaiement chez Giovanni Ferrari, domicilié rue Sainte-Agathe. Dans le cours de la soirée, l'accusé et plusieurs compagnons voulurent entrer chez Ferrari. Ce dernier refusa de les admettre. Alors Morelli et ses amis défilèrent tout le monde, en vomissant toutes sortes d'insultes.

C'est alors que le jeune Camino sortit pour se battre, et dans la mêlée, il reçut 3 coups de couteau dont l'un lui coupa l'une des principales artères de la cuisse.

Camino expira quelques minutes plus tard, et Morelli est accusé d'avoir porté le coup fatal.

Le jury suivant a été assemblé: Joseph Gurtin, John Delisle, Elie Gendron, Jean-Baptiste Ritchot, Thomas Charbonneau, Norbert Charbonneau, Jos. J. Pilon, Alexandre Hervieux, W. Quenivet, Joseph Asselin, Henri Bissonnette et Mathias Ritchot.

PREMIER TÉMOIN

Le premier témoin entendu a été Giovanni Ferrari. Le défunt était le neveu de sa femme.

La dimanche soir, 17 avril dernier, il y avait 15 ou 16 de ses compatriotes chez lui. On s'amusa à danser et à jouer de l'accordéon. Durant la soirée, l'accusé et le nommé Constanzo Lombardi, vinrent frapper à la porte; mais il refusa de leur ouvrir. Un peu plus tard, ils revinrent à la charge, et Morelli, un couteau à la main, se mit à ébranler la porte, invitant tout le monde à sortir pour se battre.

Le défunt était à danser à ce moment. Ferrari voulut sortir; mais on l'en empêcha, et dans le brouhaha, le défunt sortit. Alors le témoin est allé chercher la police, et à son retour il constata que son neveu était mort. Il portait trois blessures, dont l'une au côté droit, une autre à l'aîne gauche et la troisième à la cuisse gauche. L'accusé a été arrêté parce que tout le monde le désignait comme l'assassin. Il a refusé l'entrée de sa maison à l'accusé et à son compagnon, parce qu'il savait qu'ils n'étaient pas en bonne intelligence avec l'un de ses invités.

LA TANTE DU DÉFUNT

Celeste Camino, épouse de Giovanni Ferrari, est le témoin suivant: Elle était la tante du défunt. Camino n'était à Montréal que depuis 13 jours, et il pensionnait chez elle.

Elle raconte que dans la soirée, elle alla à l'épicerie chercher des provisions. Près de sa demeure, elle rencontra l'accusé et un nommé Lombardi. Ils la saluèrent, puis se plainquirent que son mari leur avait refusé l'entrée de sa maison. Elle répondit que cela regardait son mari.

Après être rentrée, l'accusé et Lombardi essayèrent de forcer la porte. Alors elle ouvrit et elle souffleta Morelli, et défunt était alors en arrière d'elle, et

c'est à ce moment qu'il est sorti. Quand elle l'a revu, 3 ou 4 minutes plus tard, il était mort, en face du No 25; il avait les jambes en dedans de la porte, et le corps sur le trottoir.

A ce moment, elle a vu un nommé Nicola di Cassari, journalier, 30 rue Cadieux, était de l'autre côté de la rue quand la tragédie est arrivée. Vers 9 heures 45 il a vu l'accusé et Ferrari qui se chicanelaient dans la porte du No 25 rue Sainte-Agathe. Ferrari a invité le témoin à entrer; mais il est sorti de suite. Comme il connaissait l'accusé, il le prit par son habit et essaya de le faire rentrer chez lui. Ce dernier tenait un couteau de poche ouvert dans sa main, et il menaçait de le tuer s'il ne le laissait pas. Alors, le témoin traversa la rue et presque aussitôt, il entendit des cris et il vit Camino s'effondrer dans la porte du No 25, rue Sainte-Agathe. Le lendemain, en passant, il a examiné la porte du logement de Ferrari, et il a vu les marques de plusieurs coups de couteau.

Dominico Pietro Antonio, le témoin suivant, a entièrement corroboré la version de Nicola di Cassari.

Le grand constable Bissonnette a produit un couteau de poche, un habit et une chemise. Ces objets lui ont été remis par le constable Gagnon le 18 avril. Le constable Gagnon a été l'un des policiers qui ont arrêté l'accusé et plusieurs de ses compagnons, aussitôt après le crime. Il a trouvé le couteau qui est maintenant produit en la possession de Morelli. L'habit et la chemise produits, appartenant également à l'accusé; ces vêtements portaient plusieurs taches de sang, ainsi qu'un petit papier trouvé dans la poche de l'habit.

La lame du couteau portait et porte encore plusieurs taches; mais il ne peut dire c'est du sang.

La cour s'ajourne alors.

LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI

A 2 h 15 heures, le jury en chef monta sur le banc et les jurés ont assermentés.

Francisco Buccell est le premier témoin appelé.

Il était chez Ferrari, le soir du meurtre, c'est Mme Ferrari qui lui a appris le meurtre.

Il a connu l'accusé en Italie. Il sait qu'il est marié et père de famille.

Constanzo Lombardi est le témoin suivant.

Il a passé la soirée du 17 avec le prisonnier, au No 19 rue Sainte-Agathe.

A un moment donné, ils décidèrent d'aller chez Ferrari. L'accusé frappa à la porte, mais Ferrari n'ouvrit pas. Plus tard, comme la femme entra dans la maison, l'accusé demanda à Ferrari pourquoi il ne voulait pas les laisser entrer. Ce dernier a répondu: "La maison m'appartient et j'y laisse entrer qui je veux."

Quelques instants après un nommé Saverio Morelli poussa la porte et demanda à son beau-frère Buccell s'il était là. L'accusé était en ce moment-là de l'autre côté de la rue.

Alors Camino, le défunt sortit tout à coup et s'avança directement vers Fior-Angeli Morelli. Ils se rencontrèrent au milieu de la rue.

Un grand nombre de personnes de la maison Ferrari entourèrent les deux hommes et ils se virent plus près.

Puis j'allai me coucher. Morelli entra 3 ou 4 minutes plus tard.

L'excès de la couronne — N'est-il pas vrai que lorsque l'accusé est entré se coucher, il vous a remis un couteau que

vous avez fait disparaître dans les latrines ?

Le témoin — Non.

L'accusé couchait dans la même chambre que moi. Lorsqu'il est entré, il se jeta sur un lit et ne dit pas un mot du drame qui venait de se dérouler.

Saverio Morelli entra dans la boîte. Le 17 avril, il était dans les environs.

C'est lui qui frappa à la porte de Ferrari. Il demanda son beau-frère Buccell. A ce moment l'accusé était appuyé sur un mur de l'autre côté de la rue.

LE DR. DUGAS

Vient le tour du Dr Dugan, Dugas, médecin-expert, attaché à la morgue.

Le soir du meurtre, il est allé examiner le cadavre rue Sainte-Agathe. Il a découvert deux blessures sur le cadavre de Camino: une à la cuisse gauche et l'autre au côté droit, cette dernière était plutôt une égratignure. La blessure de la cuisse gauche était mortelle.

C'était une blessure triangulaire de 1-4 pouces à 1-2 pouce.

Elle était mortelle par le fait que la veine fémorale avait été tranchée, causant une hémorragie qui amena la mort.

Les blessures ont été causées par un instrument tranchant. Il a examiné le couteau trouvé en possession de Morelli et n'a rien découvert de particulier sur cette arme.

Il y avait des taches de sang sur le poignet droit de la chemise de l'accusé, sur son mouchoir, sur un morceau de papier et aussi sur son gilet. Le couteau produit a eu causé ces blessures.

Il a fait l'autopsie du cadavre. Les organes étaient en parfaite condition. L'estomac contenait une grande quantité de liquide et peu d'aliments.

Le Dr D. McTaggart corrobore entièrement le témoignage de son collègue, le Dr Dugas.

LE FRERE DE L'ACCUSÉ

Teodoro Morelli, est ensuite appelé dans la boîte. Il est le frère du prisonnier. Il a été arrêté, le soir du drame, mais fut libéré à l'arrivée du coroner.

Il a vu sortir un groupe de personnes de la maison Ferrari. L'une d'entre elles s'est prise à bras-le-corps avec son frère. Il ne connaissait pas cette personne. Prévoyant du trouble, il est entré chez lui. C'est tout ce qu'il connaît.

Joseph-Antoine Vialto donne ensuite son témoignage. C'est le plus compromettant pour l'accusé jusqu'ici.

Quelque temps avant le meurtre, passant rue Sainte-Agathe, il a vu l'accusé frapper à la porte de Ferrari avec un couteau ouvert. Il disait en même temps "Ouvre, ouvre, que vous êtes, je vais tous vous tuer."

Plus tard, il est revenu et il a vu Nicolas di Cassari qui essayait de calmer et d'amener le prisonnier chez lui, mais ce dernier refusait obstinément.

Quelques secondes après, j'ai vu sortir le défunt de chez lui, à la tête d'autres personnes. Tous vinrent en contact avec le groupe en dehors, composé de cinq ou six individus parmi lesquels était l'accusé. Je continuais mon chemin et me rendais à ma demeure. Il ne connaît rien de plus.

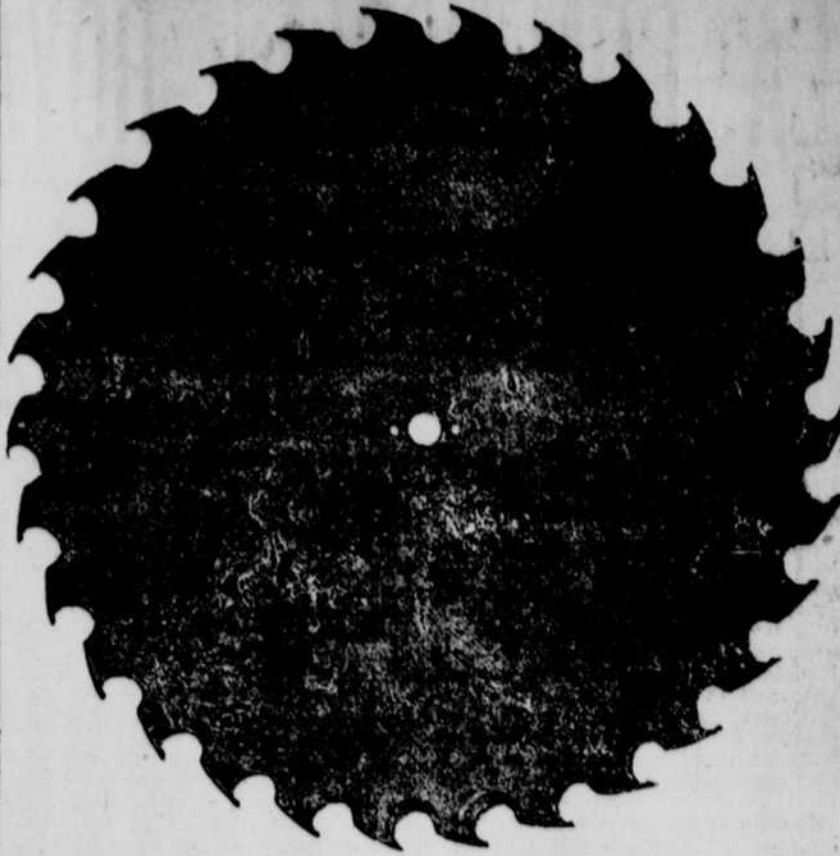
Angelo di Cassari. — Il était avec Vialto le soir du meurtre, rue Sainte-Agathe.

Son témoignage ne jette aucune lumière sur l'affaire.

Vu l'absence d'un témoin important, nommé Angelo di Angeli, la Cour s'est ajournée à ce matin. Ce témoin révélera bien des choses, paraît-il.

Le procès se terminera probablement aujourd'hui. La défense n'a que quelques témoins à faire entendre.

Les jurés seront peut-être obligés de faire un examen des lieux où s'est déroulé la tragédie, suivant les déclarations que fera le témoin Angelo di Angeli, ce matin.



Agents - Vendeurs pour l'Est du Canada.

ALFRED RUBBRA Machinery Exchange

22-24 Carré Victoria, Montréal.

THOMAS LIGGET

Vente de Juin dans les Tapis

Grands avantages aux acheteurs. Grand assortiment à choisir. Très bons escomptes à réaliser.

20, 25 et 30 p. c. d'escompte

SUR VOS ACHATS.

Rideaux, Rugs, Tapis de Parquet indiens et artistiques, Literie et Matelas.

THOMAS LIGGET, 2474-2476 rue Ste-Catherine, MONTREAL

VOITURES LÉGERES

Des plus nouveaux genres. La meilleure qualité



Garnitures de coussins, bandages de roues et essieux à billes, idées solides de caoutchouc, essieux en arc-élevé et roues en acier pour longue distance, manivelles dans nos propres ateliers, qualité garantie pour être absolument supérieure, buggies et trappes de haute marque, camions, charrettes de route. Prix très bas. Catalogue sur demande.

Manufacturiers de harnais de tous genres.

E. N. Heney & Cie., 433-335 RUE ST-PAUL, MONTREAL

STANDARD CONSTRUCTION CO. 17 Cote Place d'Armes : Montréal

BAINS LAURENTIENS



Bain Turc complet, 50 cents, si vous vous enregistrez entre 6 et 10 heures p. m.

Ouvert le Dimanche matin, de 6 heures à midi.

Wilson, Couture, Nelson soit nommée, pour étudier la question de la fermeture à bonne heure des magasins dans la cité de Montréal.

Quelques pétitions méritent d'être connues. La Cie C.P.R. réclame la ville qui la ville lui a pris lors de l'ouverture de la rue Ste-Catherine en 1890. Ce terrain est l'emplacement des anciennes baraquas de cavalerie, et est dénommé dans les plans, comme étant le lot 149 du quartier Hochelaga, la superficie est de 7,500 pds et sa valeur de \$8,422.50. Comme la ville n'est servie de ce terrain, la Cie réclame les \$8,422.50, plus l'intérêt de 5 p. c., depuis le 3 février 1892.

La Commission des Chemins de fer donne avis, que la demande de la ville de Sainte-Cunégonde pour ouvrir la rue Dominion, est renvoyée.

Une lettre signée par les Docteurs E. P. Lachapelle, Benoit, et M. C. P. Hébert proteste contre le choix du Parc Lafontaine comme site pour l'école militaire, attendu que l'hôpital Notre-Dame en souffrirait.

Rien de comparable à l'huile d'olive Adolphe Puget, Marseille, 55 z.

LE PROF. CAMPBELL

Le professeur Campbell a offert sa démission comme professeur au Montclair Presbytérien College.

UNE DIACONESSE

Mlle Lottie E. Hurd a été ordonnée diaconesse, hier matin, à l'église méthodiste Saint-Jacques.

C'est la première fois, depuis de nombreuses années, qu'une femme reçoit cette dignité, à Montréal.

LE CANADA

IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR

La Cie de Publication du Canada

(A responsabilité limitée.)

GEORGE LANGLOIS, Directeur-Gérant

Bureaux : 75-76 Rue St-Jacques.

ABONNEMENT:

EDITION (53.00 par année, QUOTIDIENNE (1.50 par six mois, EDITION (100.00 par année, HEBDOMADAIRE (50.00 par six mois. Payable d'avance

Forfaits: - Livrés à domicile \$4.00 par an.

TELEPHONES

Bureau d'administration, Main 2008

Rédaction de nuit, Main 2008

Agents de publicité, Main 3055

Geoffrey Langlois, Directeur-Gérant, Main 3055

Bureau à Toronto: 141 CONFEDERATION LIFE BUILDING

E. L. RUDDY, Représentant

Telephone: Main 5010.

Bureau à Québec: J. E. GAGNON & FRERES, Agents, 76 Rue St-Jean.

En vente chez nos agents locaux et nos bureaux.

LE CANADA

75-76 Rue St-Jacques, Montréal

MILE-END

Le Conseil de Saint-Louis du Mile-End a tenu hier soir une très courte séance.

Il y a eu examen de comptes pour l'Eclairage, l'Hôtel de Ville, Voirie, les Finances, la Police et le Feu.

On n'a reçu jusqu'ici qu'une soumission, d'un M. Villeneuve, pour la construction d'un édifice pour les pompiers dans la partie Nord. On a décidé d'attendre encore quelques jours et de demander d'autres soumissions, par la voie des journaux. Ce malgré l'opposition de l'échevin Olivier, qui voulait que l'on examinât séance tenante les conditions de l'unique soumissionnaire.

Le Conseil siège ensuite en comité.

Un remède très simple qui guérit toutes sortes de cors

Nous recommandons l'extracteur de cors de Putnam, à tous ceux qui souffrent de cors. Ce remède est connu dans tous les pays de langue anglaise. Il a été employé avec succès depuis plusieurs

LA COMMISSION ROYALE des TRANSPORTS

Les diverses questions qui sont présentées - Le discours de M. Gear - Rapport de M. Mullarkey - Eloge du G. T. P. - Les améliorations du Chenal - L'utilité du canal de la Rivière des Français - La question des Pilotes.

La Commission Royale des Transports a ouvert sa première séance, à dix heures, hier matin, au Board of Trade.

Après la bienvenue, souhaitée par Son Honneur le maire Laporte, au nom du conseil municipal et des citoyens, et au cours de laquelle, le maire fit ressortir les avantages qui résulteraient de cette Commission, M. John Bertram, le président de la Commission, prit la parole.

Il croit devoir affirmer que la Commission, qui est composée de lui-même, M. R. Reford, de Montréal et M. E. C. Fry, de Québec, avec M. J. X. Perreault, secrétaires français et M. Bell, secrétaire anglais, fera tout son possible pour que Montréal soit satisfait.

Passant en revue la question des travaux, M. Bertram dit que la question des transports est grandement simplifiée par le système de canaux de Montréal à Fort-William.

La question est d'amener vers l'est, tout le grain produit dans l'ouest, et de faire concurrence aux États-Unis.

Toute la question est là, et, ajoute M. Bertram, je compte sur vos citoyens éclairés, sur vos hommes d'affaires, pour nous aider à résoudre cet important problème.

LE "BOARD OF TRADE".
M. W. J. Gear, président intérimaire du Board of Trade, présente alors à la commission les recommandations et suggestions adoptées par les membres de ce corps commercial.

M. Gear a commencé par demander que Montréal soit déclaré port libre et il suggère aussi, que la même mesure s'applique aux autres ports de mer canadiens.

La question de la construction d'un nouvel écluseur, d'une capacité de 2,000,000 de minots, à l'entrée de la commission, M. Fry, a fait plusieurs remarques à ce sujet.

M. Gear, demande aussi la construction d'une gare flottante capable de soulever 75 tonnes, et celle de chemins de fer élevés dans le port, chemins qui feront communiquer le port directement avec le C. P. et le G. T.

Passant à la question des canaux, M. Gear, la traite à fond. Il demande en premier lieu leur affranchissement et leur ouverture le 15 avril au plus tard, ce qui permettra au trafic du grain de commencer de bien plus bonne heure.

Il se prononce avec force contre l'amélioration du canal Welland, qui ne servirait pas, vu les améliorations faites au canal Érié. D'un autre côté, la canalisation de la Rivière des Français, raccourcirait de beaucoup le trajet en permettant aux navires de passer directement de la Baie Georgienne dans le Lac Nipissing, à North Bay. On pourrait ensuite canaliser l'Outaouais, de North Bay à Montréal.

M. Gear a occupé toute la séance du matin, et a repris la parole à deux heures et demie, hier après-midi.

LE CHENAL ENTRE QUEBEC ET MONTRÉAL

M. Gear attire l'attention de la commission sur les améliorations nécessaires au canal entre Montréal et Québec, il demande à ce que l'élargissement et le creusement se fassent au plus tôt, et que la rivière soit inspectée et les bancs de sable marqués, au moins deux fois par année.

Le chenal à St-Sulpice, passe du nord au sud et les vaisseaux qui tiennent 30 pieds doivent se servir du che-

nal sud, cependant le chenal du nord serait suffisant pour les vaisseaux de moindre tirant d'eau, outre cela, plusieurs bouées devraient être placées à cet endroit, afin de rendre la navigation plus facile. Les vaisseaux qui passent d'un chenal à l'autre, sont obligés de traverser le courant, et les accidents ne sont évités que par miracle. Il cite plusieurs exemples à l'appui de son dire.

M. Gear, passe ensuite à la construction de jetées, au cap à La Roche, à quelques milles de Batiscan.

Il dit qu'en construisant des jetées à cet endroit, on empêcherait la formation du pont du Cap Rouge, qui cause un grand retard à la navigation tous les ans. S'il y avait des jetées sur les bords du Cap, La Roche, la glace qui monte et descend avec la marée, se briserait et ne pourrait plus s'accumuler, au cap Rouge comme elle le fait tous les hivers.

M. Bertram pose quelques questions au sujet du coût de ces jetées et M. Gear répond qu'il sera parvenu à la commission des estimées précises.

L'éclairage et le balisage du chenal devraient être améliorés et M. Gear demande à ce que le Ministère des Travaux Publics, suive autant que faire se peut les suggestions des pilotes, sous ce rapport.

M. Gear traite aussi de la question des vaisseaux naviguant sans pilotes. Il dit que la limite de 12 pieds de tirant d'eau, qui a été établie autrefois est parfaite, et ne voit pas pourquoi les vaisseaux qui tirent 16 pieds ou moins navigueraient sans pilotes. Les accidents sont assez fréquents, sans ajouter un nouveau facteur à leur production.

M. Gear passe ensuite à la question des améliorations entre Québec et la mer. Il déclare que les cartes dont se servent les navigateurs datent de 1856. Il pense que le temps est venu de faire faire de nouvelles études hydrographiques, les pilotes étant obligés de se fier tantôt sur leur expérience, tantôt sur leur espérance, tantôt sur le hasard, pour amener à bon port les navires qu'ils sont chargés de diriger.

Il recommande aussi l'établissement de bouées à cloche, dans les endroits où il y a des récifs à fleur d'eau, et celle de sirènes là où il y a un phare, à cause des brouillards très fréquents dans le fleuve.

M. Reford réplique que beaucoup, ou plutôt la plupart des naufrages, sont dus au manque de précautions des pilotes, mais M. Gear appuie sur le fait que de nouveaux courants se découvrent chaque année et que les pilotes ne pourront agir avec sûreté, et sans courir de risques, que lorsqu'ils auront des cartes modernes.

M. Gear passe ensuite à la question des pilotes. Il dit que le gouvernement devrait abolir le système de tour de rôle en vogue entre Québec et la Pointe au Père, pour y adopter celui qui existe entre Montréal et Québec.

Par ce système du tour de rôle, dit-il, les salaires des pilotes sont divisés également entre tous les membres de cette corporation et le moins habile d'entre eux gagne autant que le plus expérimenté.

Outre cela, les taux chargés sont onéreux et variables, ils sont de \$3.40 à \$8.04 par tonne en descendant et de \$3.81 à \$8.52 en montant, tandis que le taux entre Montréal et Québec n'est

que de \$2.50 par tonne, dans les deux sens.

Il pense qu'un taux de \$5.00 pour toute la saison, serait juste et raisonnable.

M. Gear demande à ce que la station des pilotes, qui se trouve actuellement au lieu dit de la Pointe au Père, afin que les vaisseaux n'aient pas à attendre leurs pilotes. Il suggère que le gouvernement mette un petit steamer spécial à cet endroit, pour amener les pilotes, à bord des transatlantiques.

À présent, les pilotes, se rendent à bord dans de petites goélettes ou en chaloupe, ce qui cause d'inutiles retards et parfois des accidents.

L'inspection sanitaire, pourrait aussi se faire à la Pointe au Père, de cette façon les transatlantiques n'auraient pas à arrêter à la Grosse Ile et gagneraient ainsi plusieurs heures.

M. Gear demande ensuite l'abolition de la taxe d'hôpital qui frappe tous les vaisseaux venant dans un port du Canada, hors la province d'Ontario.

Il dit que cette taxe a causé l'établissement d'une taxe de tonnage de 3cts dans les ports américains et que si tous les vaisseaux étaient obligés de soigner eux-mêmes leurs malades, cette taxe disparaîtrait.

La question de l'établissement à Montréal de la Cour d'Amirauté est ensuite discutée et M. Gear passe à la question des chemins de fer.

Le "Board of Trade" dit M. Year, continue à demander le prolongement de l'intercolonial jusqu'à la Baie Georgienne, et croit que ce prolongement est nécessaire, mais demande avant tout la canalisation de l'Outaouais et de la rivière des Français, car c'est seulement par ce moyen que nous pourrions arriver, à amener le grain à Montréal à un taux assez bas pour faire concurrence aux États-Unis.

M. Bertram lui répond que le Canada Atlantique se rend maintenant à la Baie Georgienne, mais M. Gear réplique que le Canada Atlantique, expédie par les chemins de fer américains.

M. Gear termine en parlant du prolongement du Grand Tronc jusqu'au Pacifique et des services que cela rendrait au pays.

Aussitôt que M. Gear se fut rassis, M. Bertram le remercia lui et les membres du Board of Trade, pour les conseils puissants, qu'ils ont prêtés à l'œuvre de la Commission Royale, puis invite M. J. P. Mullarkey à prendre la parole.

M. J. P. MULLARKEY

M. J. P. Mullarkey parle au nom de la Chambre de Commerce et remercie d'abord le gouvernement par l'entremise de la Commission Royale, de l'initiative prise par celui-ci, dans la question des transports, en créant le chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique. Il dit que l'opinion faite par M. Gear a rencontré la plupart de ses desirs, sauf un ou deux points qu'il explique. Il demande d'abord à ce que la construction d'un chemin de fer élevé ait lieu au plus tôt. Il ne voit pas comment on pourra parvenir au nouveau docks sans la construction de ce chemin de fer. Il insiste aussi pour que le Grand-Tronc-Pacifique ait un embranchement et passe par le port, il n'y a d'ailleurs pas d'autre moyen pour ce chemin de traverser la ville.

Il critique la Commission du Port et demande à ce que la constitution qui régit ce corps soit changée. Il insiste

sur tout pour que les plans des travaux soient préparés avant que de commencer les travaux, sans cela on marche en aveugle, sans savoir à quoi s'en tenir.

Il dit que les rapports de la Commission, ne sont connus du public que 2 ou trois ans après que les faits y rapportés, ont eu lieu. Il cite des dates, qui sont contredites par M. Reford, finalement on s'accorde sur le point que le rapport de l'ingénieur de la Commission du Port pour l'année 1901, n'a été prêt qu'il y a quelques jours.

M. Mullarkey, demande à ce que la Commission du Port soit tenue responsable des deniers qu'elle dépense et il suggère à ce qu'elle soit placée sous le contrôle direct du ministre de la Marine. Il passe ensuite à la question des cales sèches et demande à ce que l'on en construise une dans la partie Est de la ville. Il énumère les avantages de cet emplacement, et de l'économie qu'il y aurait à le choisir plutôt que la partie Ouest de la ville.

M. Mullarkey demande ensuite à ce que les péages de canaux soient abolis complètement et termine en faisant l'éloge, en phrases courtes et claires, du projet du Grand-Tronc-Pacifique.

M. MUNROE

M. Munroe reprend et discute en les approuvant, plusieurs points du discours de M. Gear, il parle surtout de l'importance de la canalisation de la rivière des Français. M. Bertram lui répond que le chenal dans ces deux rivières sera assez difficile et que la navigation n'y sera pas dépourvue de danger.

M. Munroe parle encore quelques minutes puis cède la place à M. H. A. Allan.

M. Allan, reprend les arguments de M. Gear, à propos de l'amélioration du chenal entre Montréal et Québec et entre Québec et le Golfe. Il rappelle les désastres récents et demande l'aide du gouvernement pour que les travaux d'améliorations soient commencés au plus tôt et que la confiance renaisse dans le monde des expéditeurs. Il félicite le gouvernement à propos de l'éclairage du chenal et espère que le ministre de la Marine ne s'arrêtera pas là.

Après le discours de M. Allan les membres de la Commission ont conféré entre eux quelque temps puis M. Bertram demande à M. Carruthers d'exposer ses vues à la Commission.

M. Carruthers commence ses remarques en disant que l'élargissement et le creusement du canal Welland sont inutiles et qu'il ne voit pas à quoi ils serviraient.

Il suggère l'idée de transporter le grain de Port Colborne à Montréal par barges au lieu de se servir de grands navires qui sont trop longs à charger et à décharger.

Il préfère aussi ne pas se servir des écluses et charger directement des écluses flottantes dans les navires. Il se plaint du manque de navires dans le cours de l'été et croit qu'il est très difficile de résister à la concurrence américaine. Les États-Unis transportent le blé de Buffalo au bord de la mer par 3cts par minot. Il ne pourrait arriver à ce chiffre qu'en se servant du canal de la Rivière des Français et de l'Outaouais.

Il suggère l'amélioration des wagons à grain qui sont trop petits. Après son discours la Commission s'ajourne à 10 heures du soir.

DUPUIS FRERES

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 heures excepté le samedi.

Les commandes par la maille sont exécutées avec soin.

VENTE DE JUIN

Encore des Réductions

MARCHANDISES nouvelles et balances de lignes marquées à des prix excessivement bas pour notre VENTE DE JUIN

Broderies Blanches à Moitié Prix

Une Consignation en retard. Marchandises nouvelles et en parfaite condition.

C'est une partie de notre importation régulière que nous devons recevoir avant la fin d'Avril.

Le fabricant nous accorde une remise importante qui va nous permettre de vendre à 50, 80 et 100 des broderies valant 10c, 15c, 20c et 25c. Nous les marquons à un prix aussi minime pour en faire une vente prompte, nous voulons disposer du lot (à peu près 300 pièces) durant cette semaine. La vente s'ouvre aujourd'hui même au comptoir des broderies et tissus blancs—premier plancher.

ROBES DE MATIN ... EN INDIENNE A 75c et 98c

Ces robes en très bonne indienne, couleurs solides, sont faites avec goût, large volant au bas et garnitures de braid au corsage, col et poignets, échelle complète des grandeurs : 32 à 42; valeur de \$1.25 et \$1.75 pour

75c et 98c

Afin d'éviter tout retard, les personnes qui nous envoient des commandes pour LIVRAISON PAR LA MAILLE sont priées d'ajouter au prix d'achat les frais de port : 12c pour chaque robe à 75c et 15c pour chaque robe à 98c.



AU SOUBASSEMENT

Verras à Bière et Verras à Vin en cristal gravé, valant 7c et 8c, notre prix spécial. Pots à l'Eau en verre pressé, valant 25c, notre prix spécial.



CABARETS EN NICKEL — FORME CARREE

12 pouces, prix 25c
14 pouces, prix 35c
16 pouces, prix 50c
18 pouces, prix 75c
20 pouces, prix \$1.00

THEIERES ET CAFETIERES EMAILLEES

3 chopines, valant 50c, pour 19c
5 chopines, valant 60c, pour 22c

Rideaux et Mousselines de Fantaisie

A MOITIÉ PRIX

Rideaux en Mousseline Blanche, avec gaufré et braid au bord, rideaux de 3 verges, valant \$1.25, pour 50c la paire.

Mousselines de Fantaisie pour Rideaux ou Tentures, nos lignes régulières de 7c, 8c et 10c, toutes réduites à 5c la verge.

Nos lignes régulières de 15c, 18c, 20c, 25c et 30c, toutes réduites à 10c la verge.

Autres Réductions Spéciales dans les Meubles, Taples et Prélarts.

VISITEZ NOS DEPARTEMENTS DURANT CETTE VENTE DE JUIN.

DUPUIS FRERES

LE GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL DE L'EST

1571 à 1589 rue Ste-Catherine, - Cité

CHARITE D'ARTISTES

Par une froide et brumeuse soirée de janvier, un homme de haute taille, appuyé sur un bâton, suivait péniblement la rue Mazurine, ses vêtements, insuffisants pour garantir des morsures de la bise qui, ce soir-là, soufflait avec rage se composaient d'un pantalon d'été, d'une vieille redingote boutonnée jusqu'au menton; un chapeau à larges bords rabattus sur son visage ne lui laissait voir qu'une longue barbe et de grands cheveux blancs tombant sur les épaules voûtées. Il portait sous le bras un objet de forme oblongue enveloppé dans un mouchoir à carreaux.

Il traversa le pont et la place du Carrousel, gagna le palais Royal, fit le tour du jardin, s'arrêtant plusieurs fois; puis, comme si les flots de lumière, les parfums savoureux des mets exquis offerts aux consommateurs par les marchands de comestibles, lui eussent donné le vertige, il s'éloigna, vacillant sur ses jambes, et vint échouer cour de Fontaines; là, il releva la tête, voyant de la lumière à toutes les fenêtres, il s'abrita sous un auvent placé au-dessus de l'allée faisant l'angle de ce passage fréquenté, posa son bâton à portée de sa main, s'accrocha contre le mur, dénoua le mouchoir à carreaux qui lui couvrait le visage, et se vit, à sa grande surprise, entouré de quatre, le posa sous son menton, appuya dessus le violon et commença une mélodie si triste, si discordante, que deux ou trois polissons qui s'étaient plantés devant lui se sauvèrent en disant que c'était un chien qui portait le diable en terre; un musicien couché non loin de là se mit à hurler, et les passants accélérèrent le pas. L'homme, découragé, s'assit tristement sur la manche de l'allée, posa son instrument sur ses genoux en murmurant: "Je ne puis plus jouer! Mon Dieu! mon Dieu!" et un véritable sanglot s'échappa de sa gorge.

A ce moment, et par cette même allée longue et sombre, arrivaient trois jeunes gens fredonnant sur un air en vogue:

Lorsque deux élèves du Conservatoire Remontent un élève du Conservatoire, Cela fait trois élèves du Conservatoire Enchantés, ravis, bien contents de se voir

Très loin, bien loin, fort loin dudit Conservatoire.

Il n'aperçurent pas tout d'abord le joueur de violon; l'un le heurta du pied, l'autre renversa son chapeau et le troisième resta tout saisi en voyant se redresser et sortir de l'ombre ce grand vieillard à mine fière et humble tout à la fois.

—Pardieu, monsieur! est-ce que

nous vous avons fait du mal?

—Non, répondit le violoniste en se baissant péniblement pour ramasser son chapeau; mais un des jeunes gens le devança et le lui rendit pendant que son camarade, avisant l'instrument, questionna:

—Vous êtes musicien, monsieur?

—Je l'étais autrefois, soupira le pauvre homme, et deux grosses larmes descendirent lentement dans les rides profondes qui sillonnaient ses joues.

—Qu'avez-vous? vous souffrez?

—Pouvons-nous vous venir en aide? Le vieillard regarda les trois jeunes gens, puis il leur tendit son chapeau en murmurant:

—Faites-moi l'aumône... je ne puis plus gagner ma vie en jouant du violon... j'ai les doigts ankylosés; ma fille se meurt de la poitrine et a besoin de soins.

Il y avait tant de douleur dans l'accent de ce vieil homme que les jeunes gens en furent secoués de la tête aux pieds; bien vite, ils mirent la main à leurs goussets et en retirèrent tout ce qu'ils contenaient! Hélas! le premier 50 centimes! le second 30 centimes! et le troisième un morceau de colophane! Total, seize sous pour soulager tant d'infortune! C'était peu? Ils se regardèrent piteusement!

—Amis, s'écria tout ému celui qui avait questionné le malheureux, un collier et trois coups de cœur! C'est un confrère!... Toi, Adolphe, prends le violon et accompagne Gustave pendant que notre ami Charles fera la quête!

Aussitôt dit, aussitôt compris! Les voilà relevant les collets de leurs paletots, s'efforçant et ramenant leurs cheveux sur leurs visages, enfouissant leurs chapeaux sur leurs yeux! Maintenant de l'entrain et de l'ensemble!

—Il s'agit d'obtenir un premier prix. En avant ton morceau de concours, Adolphe, pour amasser le monde!

Sous les doigts exercés du jeune virtuose, le violon du pauvre résonna joyeusement, et le "Carnaval de Venise" s'éleva avec un brio extraordinaire; toutes les fenêtres se rouvrirent, les passants s'attroupèrent, des applaudissements éclatèrent de toutes parts, et beaucoup de pièces blanches tombèrent dans le chapeau du vieillard, placé bien en évidence, sous le verbeux. Après un temps d'arrêt, le violon prélu d'un nouveau.

—A toi, Gustave, commanda Charles.

Le jeune homme dénommé chanta: "Viens gentille dame!" avec une voix de ténor, vibrante, chaude, superbe! Et l'auditoire, ravi, criait: "Bis! bis! bis!" Et la quête allait grossissant, la foule devenant de plus en plus compacte. Devant ce succès et cette recette, le promoteur de l'idée ajouta:

—Allons, pour finir, le trio de "Guillaume Tell!" Adolphe, mon vieux,

tout en nous accompagnant, abuse de tes notes basses pendant qu'avec ma voix de chie je vais harponner de mon mieux; toi, Gustave, mon beau ténor, quelques coups de ciel, et les aulettes vont tomber toutes rôties.

Le trio commença! Alors le vieillard, qui, jusque-là était resté immobile, n'osant en croire ni ses yeux ni ses oreilles, craignant d'être le jouet d'un songe, se redressa de toute sa hauteur, l'œil brillant, le visage transfiguré, et, saisissant son bâton, il se mit à battre la mesure avec tant de maîtrise que, sous son impulsion, les jeunes exécutants électrisés, enthousiasmés par la foule qui ne leur ménagea ni ses bravos ni son argent.

Il en tombait des fenêtres, il en sortait de toutes les poches, et Charles eut fort à faire rien que pour ramasser ce qu'on jetait en dehors du chapeau.

Le concert fini, l'attroupement se dispersa assez lentement, car les lazis allaient leur train, il fallait les enlever!...

"C'est pas des ambulants, y z'ont de tout jolis galoubets pour ça! On s'en gargariserait jusqu'à plus soif! En les écoutant, on oublie que l'on a qu'est sorti, avec toute sa famille! Cré nom! En v'la du quibus!!!

J'aurais bien voulu relancer leurs trombones à ces gaillards! Mais pas méche, trop émitoufflés! Et le vieux avec sa trique, en faisant des moulinets! Je vous dis que c'est des artistes qu'on fait une gauguère! J'y suis-tu! une fois à la Grande Opéra, on n'y chantait pas mieux! Et le cric-cric raillait bien! j'en avais des chatouillements tout le long de l'échine!...

Et beaucoup d'autres réflexions du même genre qui se perdirent dans la débandade des auditeurs.

Les jeunes gens s'approchèrent du vieillard suffoquant d'émotion!...

"Vous nous? murmura le pauvre homme, pour que ma fille les place dans ses prières!"

Le premier dit: Je m'appelle la Foi! —Moi, l'Espérance, ajouta le second!

—Alors, je suis la Charité! fit le troisième en déposant devant lui le chapeau débordant de monnaie.

—Ah! messieurs! messieurs! sachez au moins que vous venez d'obliger si généreusement! —Je me nomme Chap-pner, je suis Alsacien! Pendant dix ans j'ai été chef d'orchestre à Strasbourg, j'ai eu l'honneur d'y monter "Guillaume Tell!" Hélas, depuis que j'ai quitté mon pays, la malheur, la maladie et la misère m'ont accablé. Vous venez de me sauver la vie! Grâce à cet argent, je pourrai retourner à Strasbourg, où je suis connu, où l'on s'intéressera à ma fille! L'air natal lui rendra la santé!... Vos jeunes talents que vous avez mis si simplement, si noblement au service de ma misère, seront bénis, je vous le dis et prédici: vous serez grands parmi les grands!

—Ainsi soit-il! répondirent les trois amis. Puis, se prenant par le bras, ils continuèrent leur route.

Braves êtres! ils sont sans doute oubliés ce réveil d'artistes ou leurs âmes seules se mirent à table.

Mais si vous êtes curieux, lecteurs, de savoir comment s'est accomplie la prédiction du vieux Chappner, je puis vous révéler les noms des trois élèves du Conservatoire.

Le ténor s'appelait Gustave Roger. Le violoniste, Adolphe Hermann. Le chanteur, Charles Gounod. Henri Lafontaine.

L'épicier qui tient à sa clientèle, tient l'huile d'olive Adolphe Puget, Marseille. 55-z

A la mémoire de la mère de Pie X

La petite commune de Vedelago, située dans la province de Trévise, était en fête ces jours derniers: on y célébrait la pose de deux pierres commémoratives, appliquées l'une sur la façade de l'église, l'autre sur la façade d'une petite maison d'apparence fort modeste. Pourquoi? Et pour qui ces deux pierres, diriez-vous? Les inscriptions qui sont gravées sur elles, et que voici rapportées, vous l'expliqueront.

La pierre appliquée sur la façade de l'église dit:

"Dans cette église fut baptisée, le 10 mai 1813, Margherita Sanson, mariée à G. Batista Sarto, et morte saintement à Riese, le 2 février 1894. Bénédiction et honneurs à la mère fortunée de Pie X, créé Souverain Pontife, le 4 août 1903. Le curé et les paroissiens."

Cette première pierre a été offerte par le curé de Vedelago. La seconde est un don du conseil municipal. En voici la teneur:

"Cette maison où, le 8 mai 1813, naquit Margherita Sanson, bienheureuse mère du Souverain Pontife Pie X, est signalée à la mémoire respectueuse de l'avenir par le conseil communal, 1904."

La cérémonie de la pose de ces deux pierres a été patriarcale. L'évêque de Trévise la présidait, en compagnie du syndic, qui a reçu de Pie X un tel programme de remerciements et de bénédiction pour lui et ses administrés.

Pour finir, ce détail pris sur les registres de la commune de Vedelago, et qui confirme encore tout ce qui a été dit sur l'humble origine du pape actuel: la famille Sanson était venue se fixer, en 1759, dans ce village, et son chef, d'alors, le grand père maternel de Pie X, était domestique des comtes de Zuccanera, au service desquels il mourut en 1823.

Proverbe arabe. Le mariage est une forteresse assiégée. Ceux qui sont dehors voudraient bien entrer. Ceux qui sont dedans espèrent d'en sortir.

PAGE AGRICOLE

SOMMAIRE

La gerbe de petits conseils.....	Glaneur
L'approvisionnement d'eau.....	W. A. Clémens
La production fromagère en Savoie.....	
Conditions d'habitation des vaches laitières.....	
A la ferme expérimentale.....	
Tomate.....	
Plantation du tabac.....	

LA GERBE de PETITS CONSEILS

POUR LE CULTIVATEUR

1. Distribution de la nourriture des volailles et de bœufs. — 2. Du engraissement des veaux de boucherie. — 3. Comment détruire la bruche et les pucerons des melons.

10. Question. V. C. St-Anicet, P. Q. — Est-il préférable de donner aux volailles 3 ou 4 repas par jour ou leur donner à boire, de l'eau pure ou du lait ?

Réponse. — M. Delseaux pose comme point de départ de tout succès en fait d'élevage des volailles le principe suivant : Distribution fréquente, modérée et rationnelle d'une nourriture variée, dans des ustensiles maintenus dans un état d'hygiène parfaite.

Un fréquent lavage et nettoyage des bœufs et mangesoirs sont absolument nécessaires.

A l'état de liberté la poule a un régime très varié elle est à la fois granivore, herbivore, mais vers le milieu de la journée nous leur ferons une simple distribution de verdure : oseille, salades, légumes divers. Il faut éviter que cette verdure ne soit pénétrée, car, quelques instants après, les volailles n'en feraient plus aucun cas ; le mieux est de la suspendre par poignées au bout d'une ficelle, ou de la placer dans un râtelier spécial, composé d'un récipient pour les vers, verdures, oseille, salades, etc., et d'une toiture-abri. Le fond du râtelier n'étant autre qu'un réseau de fil de fer oblige les consommateurs à ne manger le contenu que becquée par becquée, de manière à éviter le gaspillage dont les volailles sont coutumières.

Quant aux bœufs, le meilleur est l'eau pure ; mais il faut absolument qu'elle soit propre et fraîche. On verra donc à ce que l'eau soit changée dans les abreuvoirs qui seront toujours maintenus dans un état de propreté parfaite.

A aucune époque de l'année, et l'été surtout, on ne la laissera crouper sous l'influence du soleil ; cette eau la deviendrait excessivement dangereuse et pourrait amener des désordres intestinaux.

N'oublions pas que l'eau sert souvent de véhicule aux germes les plus morbides, et c'est dans l'eau incrustée que résident les principales causes d'infection.

Pendant l'hiver, on cassera la glace trois fois par jour afin que les volailles puissent boire.

Certains éleveurs préconisent vivement l'eau ferre, l'emploi d'abreuvoirs en fonte, la litière en paille, mais si l'on ne se sert pas de ces ustensiles, elle est néanmoins très facile à faire, il suffit de mettre dans tous les récipients qui doivent contenir l'eau une certaine quantité de tannin de fer ou de vieux clous rouillés ; la chose est simple comme on le voit.

20. Question. — F. G. — St-Hilaire de Rouville, P. Q.

On me dit qu'il existe certains moyens d'engraisser des veaux pour la boucherie de manière à ce qu'ils aient la chair absolument blanche, et que grâce à cette qualité les veaux se vendent bien plus cher. Si vous connaissez ces moyens, veuillez donc me les indiquer.

Réponse. — Aujourd'hui que la viande se vend à vil prix, on a eu l'idée de faire le plus de profit possible en vendant des veaux blancs ; mais ce mode d'élevage constitue une véritable industrie qui n'est guère pratiquée par les petits cultivateurs, à cause sans doute de la forte quantité de main d'œuvre qu'elle exige. Il s'agit, en fait, de produire des veaux blancs, de veaux de 8 à 10 jours, les nourrir exclusivement de lait, ils évitent avec le plus grand soin qu'ils prennent aucun aliment végétal, et, à cet effet, ils les nourrissent d'une manière qui, en fin de compte, les rendent d'une couleur blanche.

L'opération. — L'engraisement dure parfois jusqu'à trois mois pendant lesquels tout le secret consiste à leur faire ingérer le plus de lait possible, sans provoquer de diarrhée ni d'indigestion, et on y parvient en ménageant bien les transitions, de sorte qu'on pousse l'engraisement le plus loin possible.

Le lait doit être donné à des heures fixes, convenablement espacées, et chaque fois, à volonté. On n'est sûr qu'ils ont assez pris, que quand ils s'en veulent plus ; et 5 ou 6 repas par jour, ne sont pas de trop.

On arrive par ce moyen à faire absorber à certains veaux jusqu'à 18 pintes de lait par jour.

Vers la fin, on ajoute à l'alimentation des œufs frais et crus qu'on fait avaler aux veaux avec la coquille et, dans certaines localités, on ajoute même des échaudés.

Grâce à ces moyens, on gagne, non seulement des livres de viande, mais encore chacune des livres gagnées acquiert une plus-value.

Mme France Huot, de Ste-Adèle, suit exactement ce système depuis un grand nombre d'années et, au grand étonnement de ses voisins, elle vend ses

ment de ses voisines, elle vend ses veaux 10 à 12 piastres à l'âge de 9 à 10 semaines, aux bouchers de St-Jérôme. Qu'un cultivateur fasse connaître aux grands hôtels de Montréal la succulence d'une telle viande, et le lui promettent qu'il réalisera 15 piastres par veau âgé de 10 à 12 semaines.

3ème question. — V. C. St-Hilaire de Lévis, P. Q.

Je vous serais bien obligé si vous pouviez m'enseigner : 1. Comment détruire la bruche des pois et 2. les pucerons des melons ?

Réponse. — 1. Quand on rentre les pois, ils sont déjà atteints par les bruches, ce n'est pas au grenier que ces insectes les trouvent, mais c'est au grenier que se développent, se transforment les larves déposées dans les pois alors qu'ils étaient encore sur pied en coques.

Il n'y a qu'un moyen à employer pour détruire les bruches : on conserve, l'hiver, les pois dans une pièce chauffée la chaleur hâte l'évolution, l'insecte parfait sort plus tôt que d'habitude, alors, par une belle nuit de gelée, on laisse les fenêtres ouvertes et les insectes meurent saisis par le froid.

2. Pour débarrasser les melons des pucerons qui les attaquent, on pulvérise sur la face inférieure des feuilles du jus de tabac à raison d'un livre de feuilles ou de coton de tabac qu'on fait bouillir dans un gallon d'eau.

Il est bon de prendre les feuilles une à une à la main, de les retourner avec précaution, et de projeter ensuite l'insecticide d'assez près pour que le liquide puisse pénétrer dans toutes les petites cavités du dessous des feuilles, cavités où s'établissent de préférence les pucerons.

"GLANEUR", Ste-Adèle, P. Q.

Prière d'adresser les questions à "Glaneur", Ste-Adèle, P. Q.

L'approvisionnement d'eau

LE Puits de la Ferme. — LA FROMAGERIE ET LA CRÈMERIE.

Quelques faits surprenants en rapport avec l'approvisionnement d'eau de nos fermes, fromageries et crémèries, ont été mis en lumière à la conférence des instructeurs et des experts en industrie laitière, tenue à Ottawa l'automne dernier, lesquels sont publiés dans le rapport officiel de M. J. A. Rudick, chef du bureau de l'Industrie Laitière à Ottawa. Dans la discussion sur la condition sanitaire des fromageries et crémèries, le Dr Connell, bactériologiste à l'école laitière de Kingston, a fait remarquer que l'un des éléments essentiels à l'assainissement, est l'eau pure. La plupart de nos fromageries prennent leur eau, de puits peu profonds, quelques-unes seulement tirent leur eau de puits profonds, de sources, de ruisseaux, ou de rivières. Il est possible d'avoir de la bonne eau, de puits de peu de profondeur, cependant, cette eau est mise au nombre de celle qui n'offre pas toute la garantie voulue aux personnes qui en boivent. La raison est que cette eau est "terreuse" provenant d'eau de pluie ou de neige venue de la surface du sol. Les puits peu profonds sont habituellement placés près des maisons, ou des fromageries qui se servent de cette eau ; alors le sol des alentours est susceptible d'être contaminé et cette contamination est tôt ou tard apportée au puits par la pénétration à travers les couches de terre. Heureusement le sol est un excellent filtre et nettoie en même temps l'eau qui passe à travers, mais il ne peut éliminer qu'une certaine quantité d'impuretés. De plus, ceci ne s'opère pas facilement, de sorte que si l'arrive une forte pluie, l'eau contaminée peut passer à travers les couches filtrantes et être ainsi apportée au puits sans être modifiée.

Si une grande quantité de ces impuretés passent à travers le sol, la terre devient infecte et ne peut plus purifier l'eau ou éliminer les impuretés qui tendent à se mêler avec l'eau de la surface. Quelques puits à la surface de la terre sont construits de la façon à n'être que des fosses d'égouts, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas plus élevés que les alentours, de sorte qu'ils reçoivent directement l'eau à la surface de la terre. Les cultivateurs et les creuseurs de puits devraient comprendre qu'un puits à la surface de la terre ne reçoit pas son eau de quelque source souterraine, et n'est rien autre chose qu'un réservoir pour ramasser l'eau provenant de la pluie ou de la neige fondue. De plus, si les alentours de ces puits sont imprégnés d'eau de cuisine, ou des égouts de maison, ou des fromageries, il est bien évident que ces impuretés finiront par arriver au puits.

QUELQUES EXPERIENCES. — Les analyses d'eau de puits de ferme faites par le Prof. Shutt, ont démontré que la majorité des puits n'étaient rien autre que des puits. Chaque année il a été analysé de 100 à 200 échantillons d'eau de puits de ferme à la Ferme Modèle et on a trouvé que pas même un cinquième de ces échantillons étaient purs. De fait la plus grande partie de ces eaux sont contaminées absolument, tandis que d'autres sont douteuses et classées parmi celles qu'on ne peut employer avec sécurité. Les examens bactériologiques du Dr Connell et du Prof. Harrison du Collège d'Agriculture d'Ontario, donnent les mêmes résultats. Le Dr Connell mentionne, que parmi une douzaine de fromageries qui ont fait analyser de l'eau, qu'aucune ne pouvait être employée. La plupart de ces eaux étaient fortement contaminées et auraient été considérées comme eau à boire. Plus tard, le Dr Connell a visité deux des puits dont il avait analysé l'eau. Tous les deux étaient fortement

contaminés par les eaux qui se trouvaient sous les planches des fromageries, lesquelles se rendaient ensuite à ces puits et des filets de limon tombant dans les puits s'apropriaient à quatre pieds de la surface du sol. Les eaux de ces deux puits étaient si impures que les animaux refusaient d'en boire. Ces puits sont ordinairement dénommés "minéraux", probablement parce que l'hydrogène sulfuré provenant de la décomposition de la matière, répand une odeur semblable à celle d'une source d'eau sulfureuse.

AMELIORATIONS NECESSAIRES. Il est impossible de tenir un puits exempt de la contamination, tant que le système de "drainage" de la fromagerie n'est pas attentivement soigné. Ainsi donc, une des conditions essentielles pour avoir de la bonne eau de puits est un bon système d'égout. Ensuite il faut que le puits soit convenablement fait, y compris sa couverture, afin d'empêcher l'eau de la surface d'y pénétrer. Ainsi que l'a démontré le professeur Shutt, cette eau d'égout à part ses propriétés toxiques, est la matière

est transformée maintenant dans d'immenses usines en lait condensé. Il se fait chaque année, des progrès incontestables dans l'aménagement de nos établissements laitiers ; il y a seulement quinze ans, une société se risquait rarement à dépenser plus de \$2,000 à \$2,500 pour ses bâtiments et son matériel, tandis que les fromageries récemment construites à Marigny-Saint-Marcel et Clermont ont coûté respectivement \$8,000 et \$7,600 ; celles de Jonzier-Epagny, \$6,500 ; de Reignier, \$1,000. Le chiffre de \$8,000 est un peu exagéré, mais pour traiter chaque jour 1,500 lbs à 2,400 lbs de lait il faut bien une mise de fonds de 5 à 6,000 piastres.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

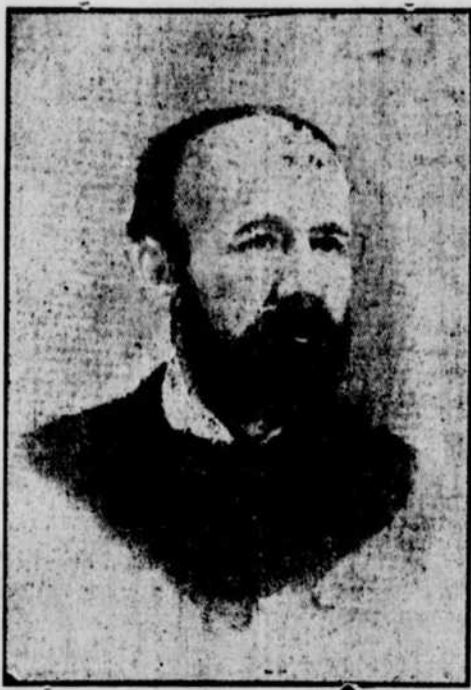
lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.

Un fait qui montre bien que l'on est persuadé de la nécessité de faire mieux qu'autrefois, c'est que, pour l'attribution de la prime de \$500 accordée par l'Etat et le département comme encouragement pour améliorations réalisées en 1902, la Commission a eu à examiner trente-six demandes et en a retenu trente-deux. Dans ce nombre figuraient une douzaine de constructions neuves ; pour les autres, il s'agissait d'améliorations diverses, comme amé-

lions, etc.



M. MATHIAS-OCT. FERLAND, Berthier (En haut).
Lauréat de la Médaille d'or.—D. T. G. M. E.



Maison et bâtisses de ferme de M. Math.-O. Ferland, Lauréat de la Médaille d'or.—Berthier (en haut).

principale qui engendre les microbes, et l'eau contaminée des cours, des fosses d'aisance, etc., est toujours chargée d'innombrables millions de bactéries. Il est impossible d'avoir de produits laitiers de première qualité lorsqu'on emploie cette eau. Donc, même au point de vue des profits, il est absolument nécessaire de faire des améliorations sous ce rapport.

Ce n'est ni la senteur ni l'apparence de l'eau qui indique sa condition toxique. Plusieurs échantillons d'eau qui, au goût et à la senteur, semblent satisfaisants, sont cependant fœdés et imprégnés de toutes sortes de bactéries, qui sont imperceptibles aux sens et qui sont infiniment plus à craindre que celles qui sont apparentes.

W. A. CLEMENS,

Rédacteur au Ministère de l'Agriculture.

La production fromagère

En Savoie

Dans un rapport adressé au Conseil général pour sa dernière session, M. Boiret, professeur départemental d'agriculture de la Haute-Savoie, fournit à cet égard les détails intéressants suivants :

Le cours de nos fromageries a été rémunérateur, depuis un an, atteignant \$30 à \$32 les 200 lbs ; il a sensiblement baissé ces temps derniers, ce qui est un peu la règle en été. Les fromages ont une tendance à fabriquer aujourd'hui de plus grosses pièces, pesant de 140 à 180 livres, dans le genre de l'emmental suisse, pièces qui font prime sur le marché, précisément à cause de la baisse de production en Suisse, où une grande partie du lait

nagement d'une porcherie, d'une conduite d'eau, achat de matériel. La Commission a vivement regretté de ne pouvoir allouer que des primes très faibles, de 5 à 20 piastres, relativement aux sacrifices faits par les sociétés fromagères ; elle est persuadée néanmoins de l'utilité de ces modestes encouragements et espère que l'Assemblée départementale voudra bien, en ce qui la concerne, les continuer cette année.

Une des principales modifications du matériel consiste à remplacer les anciennes chaudières par des modèles plus grands afin, comme je l'ai dit, de fabriquer de plus grosses pièces.

Conditions d'habitation

Des vaches laitières

CONSEILS A CEUX QUI ONT A CONSTRUIRE AU COURS DE CETTE SAISON.

La condition d'habitation des vaches laitières est d'une grande importance pour le cultivateur, qui a grand tort de ne pas y apporter toute son attention. Le lait contient plus de 80 p. 100 d'eau. Il est donc absolument nécessaire que les vaches laitières absorbent une assez grande quantité d'eau. De cette eau absorbée, une partie est d'ailleurs éliminée par les poumons et la quantité de liquide affecté à la sécrétion laiteuse. D'autre part, l'humidité de l'air exerce sur le fonctionnement des mamelles une certaine influence, il est donc utile que l'air qui les entoure soit pris de son point de saturation.

Malheureusement, ces principes ne sont pas encore bien connus, car il y a eu de nombreuses déceptions ; des agriculteurs ayant voulu exploiter des

vaches laitières dans un climat sec, n'ont pas réussi, bien que l'aptitude des animaux ait été portée à son plus haut point.

En somme, il faut tenir compte des conditions climatiques et également de la température moyenne ; les aires géographiques le démontrent clairement ; on voit qu'au-dessous de 43° de latitude nord, il n'y a plus de vaches exploitées pour le lait (sauf quelques rares exceptions). Il en est de même au-dessus de 53°.

Le logement des vaches laitières exige également beaucoup de propreté si l'on ne veut pas que le lait, pendant la traite, absorbe les gaz qui se dégagent du corps des animaux ou de leurs déjections ; cette question est fort importante et il faut ventiler pour chasser tous ces gaz odorants.

Cependant cette ventilation ne doit pas être poussée à l'extrême, il faut surtout éviter les courants d'air qui frappent souvent les corps des animaux et principalement les mamelles, qui peuvent devenir le siège d'inflammations empêchant la sécrétion du lait.

Il est encore un autre facteur important que l'on néglige dans la plupart des cas, c'est celui de l'éclairage des étables ; la longue observation de personnes compétentes a permis de conclure que la production du lait est en raison inverse de l'intensité de la lumière ; il faut donc limiter les dimensions des fenêtres et laisser passer la quantité de lumière suffisante pour assurer le service de l'intérieur.

Toutes ces conditions étant réalisées les animaux réduiront au minimum les pertes de leur corps, ce qui leur permettra de transformer en lait et en viande une plus grande proportion d'aliments.

Tomate

CULTURE EN CHAMP.

Sol.—On perd beaucoup à planter les tomates dans un sol pauvre. Il est vrai qu'un sol chaud et un peu léger produit des plantes plus fortes et des fruits plus précoces qu'une argile forte, mais on n'obtiendra jamais une grosse récolte de tomates lisses et bien formées à moins que le sol ne soit pas sagement bien engraisé. Les sols pauvres produisent des tomates précoces, mais petites et souvent très ridées. Ce sont les terres sablo-argileuses ou argilo-sablonneuses légères bien brisées et bien fumées, qui donnent les meilleurs résultats.

Préparation du sol.—On laboure pro-

fondement en automne. Au printemps on applique de 20 à 30 tonnes de fumier à l'acre, laboure de nouveau et herse soigneusement deux ou trois semaines avant d'ensemencer. On herse de nouveau juste avant de marquer les lignes, afin de détruire la première pousse de mauvaises herbes.

Espacement.—Il faut laisser espacer les plantes de 5 pieds sur 3 que 4 pieds sur 4, car la plus grande distance entre les lignes facilite le travail de la cueillette des fruits. On gagne du temps si l'on trace un léger sillon le long de chaque rang.

Plantage.—Avant d'enlever les plants des caisses ou des couches chaudes il faut parfaitement arroser le sol où ils sont, de sorte que celui-ci soit imbibé jusqu'aux extrémités les plus basses des racines des plants. Quelques heures plus tard, on enlève les plants chacun avec une motte de terre, à l'aide d'une truelle tranchante ou, s'ils sont suffisamment espacés pour cela, à l'aide d'une bêche. On transporte ensuite les plants au champ dans une caisse à brancards, une charette ou une brouette, et on les place dans les sillons qu'on vient de tracer. La motte de terre de chaque plant doit être à environ un pouce au-dessous de la surface, et le sol doit être fermement pressé autour des racines inférieures. Il faut environ 3,000 plants pour chaque acre quand on les espace de 5 pieds sur 3. Si les plants ne sont pas bien venus, s'ils sont grêles et allongés, il faut les incliner de manière à couvrir une partie de la tige afin qu'il y pousse des racines.

Il y a deux manières de procéder : la première, qui consiste à retrancher, avant l'apparition des fleurs, "la couronne", au-dessus de la huitième feuille. Ce pincement détermine au bout de quelques jours la naissance d'un bourgeon dans l'aisselle de chaque feuille. Dès que ces bourgeons ont atteint un développement de deux paires de feuilles, on procède à la coupe de la tige. La sève, qui ne cesse pas de chercher à se faire jour, continue de développer, soit un nouveau bourgeon terminal, soit de nouveaux bourgeons axillaires. Le planteur de tomate ne doit pas se laisser, de son côté, de combattre cette disposition de la sève par de nouveaux et sévères pincements.

Le résultat de ces soins continués qu'en contraignant la sève à se réfugier dans les feuilles primitivement produites, elle force celles-ci de sucs, et leur fait prendre des dimensions qui se rapprochent quelquefois de trente pouces en longueur et de onze pouces en largeur.

Il ne faut pas éternellement effeuiller les pieds destinés à porter graine. Le mieux est d'élever cent à cent cinquante pieds par acre, en laissant à la base de la tige, qui succède ordinairement à la récolte du tabac. On favorise la végétation de ces porte-graines par les mêmes cultures indiquées pour la plantation, et on les tient à une distance de trente pouces au moins les uns des autres.

Le Chocolat au lait Fry devrait être dans toutes les familles, tout bon épicer le vend. D. MASSON & Co, agents, Montréal.

Il y a deux manières de procéder : la première, qui consiste à retrancher, avant l'apparition des fleurs, "la couronne", au-dessus de la huitième feuille. Ce pincement détermine au bout de quelques jours la naissance d'un bourgeon dans l'aisselle de chaque feuille. Dès que ces bourgeons ont atteint un développement de deux paires de feuilles, on procède à la coupe de la tige. La sève, qui ne cesse pas de chercher à se faire jour, continue de développer, soit un nouveau bourgeon terminal, soit de nouveaux bourgeons axillaires. Le planteur de tomate ne doit pas se laisser, de son côté, de combattre cette disposition de la sève par de nouveaux et sévères pincements.

Le résultat de ces soins continués qu'en contraignant la sève à se réfugier dans les feuilles primitivement produites, elle force celles-ci de sucs, et leur fait prendre des dimensions qui se rapprochent quelquefois de trente pouces en longueur et de onze pouces en largeur.

Il ne faut pas éternellement effeuiller les pieds destinés à porter graine. Le mieux est d'élever cent à cent cinquante pieds par acre, en laissant à la base de la tige, qui succède ordinairement à la récolte du tabac. On favorise la végétation de ces porte-graines par les mêmes cultures indiquées pour la plantation, et on les tient à une distance de trente pouces au moins les uns des autres.

Le Chocolat au lait Fry devrait être dans toutes les familles, tout bon épicer le vend. D. MASSON & Co, agents, Montréal.

Il y a deux manières de procéder : la première, qui consiste à retrancher, avant l'apparition des fleurs, "la couronne", au-dessus de la huitième feuille. Ce pincement détermine au bout de quelques jours la naissance d'un bourgeon dans l'aisselle de chaque feuille. Dès que ces bourgeons ont atteint un développement de deux paires de feuilles, on procède à la coupe de la tige. La sève, qui ne cesse pas de chercher à se faire jour, continue de développer, soit un nouveau bourgeon terminal, soit de nouveaux bourgeons axillaires. Le planteur de tomate ne doit pas se laisser, de son côté, de combattre cette disposition de la sève par de nouveaux et sévères pincements.

Le résultat de ces soins continués qu'en contraignant la sève à se réfugier dans les feuilles primitivement produites, elle force celles-ci de sucs, et leur fait prendre des dimensions qui se rapprochent quelquefois de trente pouces en longueur et de onze pouces en largeur.

Il ne faut pas éternellement effeuiller les pieds destinés à porter graine. Le mieux est d'élever cent à cent cinquante pieds par acre, en laissant à la base de la tige, qui succède ordinairement à la récolte du tabac. On favorise la végétation de ces porte-graines par les mêmes cultures indiquées pour la plantation, et on les tient à une distance de trente pouces au moins les uns des autres.

Le Chocolat au lait Fry devrait être dans toutes les familles, tout bon épicer le vend. D. MASSON & Co, agents, Montréal.

A LA FERME EXPERIMENTALE

M. Edmond Fortier député pour Lotbinière organise une excursion des électeurs de son comté et des comtés environnants.

(Correspondance particulière)

Ottawa, 2.—Par un arrangement pris entre les députés des comtés traversés par le C. R., le C. T. R. et le C. A. R., une excursion partant d'un bas de Québec allant à Ottawa, sera faite pour tous les députés ou excursionnistes qui voudront visiter la Ferme Expérimentale, la Capitale fédérale et tout ce qui peut intéresser les cultivateurs dans la ville d'Ottawa.

Le train d'excursion partant de Causapscal, transportera les députés des différents comtés du comté de Lotbinière, aller et retour pour les prix suivants :
De St-Apollinaire \$3.75
De Laurier 3.60

De Lotbinière 3.50
De Villeneuve 3.45
De Moose-Pack 3.35
Les billets seront bons du 21 juin courant pour prendre le train spécial ce jour et revenir, selon le désir, par trains réguliers, jusqu'au vingt-cinq du mois inclusivement.
L'heure du passage du train spécial du 21 aux différentes stations du comté sera 11 h. C. R., seulement sera donnée place à tous.
Je recommande donc à tous, et surtout aux cultivateurs de profiter de cette excursion du plus grand intérêt pour tous.
EDMOND FORTIER, M.P.
Pour Lotbinière.

Plantation du tabac

Il faut au tabac une terre fraîche, substantielle et profonde, labourée avant l'hiver. On égale au printemps le terrain par des herpages multiples, et l'on y conduit 60,000 à 70,000 de bon fumier de ferme aussi récent que possible, qu'on enterre par un labour moyen. Lorsqu'on donne le troisième labour, il faut l'approfondir à 3 pouces au-dessous du précédent afin de tenir le fumier entre deux

PETITE ANNONCE

Du "CANADA"

TARIF: 25 Cts PAR SEMAINE

Hareng Frais Fumé

SAISON 1964

Nous avons été chargés de la vente et de l'expédition de toute la production de hareng fumé de la saison (mai et juin). Il est de l'intérêt du commerce de nous écrire incessamment.

Nous cotons des prix intéressants.

PICARD & PREFONTAINE,
85-n-8
Ile Verte, Qué.

CHAMBRE

Magnifique chambre sur le toit, vue sur la ville, très lumineux, confortablement meublé.

ADRESSEZ-VOUS
24-n 133 rue St-Denis

LOUER

LA LOUER, BUREAUX
DE PREMIERE CLASSE

S'adresser à
PELICAN AND BRITISH EMPIRE
LIFE OFFICE,
Coin des rues Notre-Dame et St-François-Xavier. 52-ng

Chambre et Pension

Pension de Table

STRICTEMENT DE PREMIERE CLASSE
Au No. 92 RUE SAINT-HUBERT.
Tél: 881-2866. 26-ma-j-n

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE — Une servante bien recommandée, gages \$10 par mois. S'adresser 1352 Notre-Dame. 37-f

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT. 390, Craig, entre les rues Gouffier et Bonsecours. Mains d'œuvre de toutes les professions. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, de 10 heures à 12 heures. S'adresser à: M. L. LAFONTAINE, 390-C, Craig, entre les rues Gouffier et Bonsecours. 29-ma-j-n

PENSION — LAC MASSON. PENSION DE PREMIERE CLASSE. Prix modérés, tout le confort possible. France, le train du C.P.R. pour Sainte-Marguerite. Pour informations, adressez à: M. Charbon, Lac Masson, comté de Terrebonne. 53-ng

DIVERS

PARC CENTRAL, ville St-Louis, Maine, 5500, 5501, 5502, 5503, 5504, 5505, 5506, 5507, 5508, 5509, 5510, 5511, 5512, 5513, 5514, 5515, 5516, 5517, 5518, 5519, 5520, 5521, 5522, 5523, 5524, 5525, 5526, 5527, 5528, 5529, 5530, 5531, 5532, 5533, 5534, 5535, 5536, 5537, 5538, 5539, 5540, 5541, 5542, 5543, 5544, 5545, 5546, 5547, 5548, 5549, 5550, 5551, 5552, 5553, 5554, 5555, 5556, 5557, 5558, 5559, 5560, 5561, 5562, 5563, 5564, 5565, 5566, 5567, 5568, 5569, 5570, 5571, 5572, 5573, 5574, 5575, 5576, 5577, 5578, 5579, 5580, 5581, 5582, 5583, 5584, 5585, 5586, 5587, 5588, 5589, 5590, 5591, 5592, 5593, 5594, 5595, 5596, 5597, 5598, 5599, 5600, 5601, 5602, 5603, 5604, 5605, 5606, 5607, 5608, 5609, 5610, 5611, 5612, 5613, 5614, 5615, 5616, 5617, 5618, 5619, 5620, 5621, 5622, 5623, 5624, 5625, 5626, 5627, 5628, 5629, 5630, 5631, 5632, 5633, 5634, 5635, 5636, 5637, 5638, 5639, 5640, 5641, 5642, 5643, 5644, 5645, 5646, 5647, 5648, 5649, 5650, 5651, 5652, 5653, 5654, 5655, 5656, 5657, 5658, 5659, 5660, 5661, 5662, 5663, 5664, 5665, 5666, 5667, 5668, 5669, 5670, 5671, 5672, 5673, 5674, 5675, 5676, 5677, 5678, 5679, 5680, 5681, 5682, 5683, 5684, 5685, 5686, 5687, 5688, 5689, 5690, 5691, 5692, 5693, 5694, 5695, 5696, 5697, 5698, 5699, 5700, 5701, 5702, 5703, 5704, 5705, 5706, 5707, 5708, 5709, 5710, 5711, 5712, 5713, 5714, 5715, 5716, 5717, 5718, 5719, 5720, 5721, 5722, 5723, 5724, 5725, 5726, 5727, 5728, 5729, 5730, 5731, 5732, 5733, 5734, 5735, 5736, 5737, 5738, 5739, 5740, 5741, 5742, 5743, 5744, 5745, 5746, 5747, 5748, 5749, 5750, 5751, 5752, 5753, 5754, 5755, 5756, 5757, 5758, 5759, 5760, 5761, 5762, 5763, 5764, 5765, 5766, 5767, 5768, 5769, 5770, 5771, 5772, 5773, 5774, 5775, 5776, 5777, 5778, 5779, 5780, 5781, 5782, 5783, 5784, 5785, 5786, 5787, 5788, 5789, 5790, 5791, 5792, 5793, 5794, 5795, 5796, 5797, 5798, 5799, 5800, 5801, 5802, 5803, 5804, 5805, 5806, 5807, 5808, 5809, 5810, 5811, 5812, 5813, 5814, 5815, 5816, 5817, 5818, 5819, 5820, 5821, 5822, 5823, 5824, 5825, 5826, 5827, 5828, 5829, 5830, 5831, 5832, 5833, 5834, 5835, 5836, 5837, 5838, 5839, 5840, 5841, 5842, 5843, 5844, 5845, 5846, 5847, 5848, 5849, 5850, 5851, 5852, 5853, 5854, 5855, 5856, 5857, 5858, 5859, 5860, 5861, 5862, 5863, 5864, 5865, 5866, 5867, 5868, 5869, 5870, 5871, 5872, 5873, 5874, 5875, 5876, 5877, 5878, 5879, 5880, 5881, 5882, 5883, 5884, 5885, 5886, 5887, 5888, 5889, 5890, 5891, 5892, 5893, 5894, 5895, 5896, 5897, 5898, 5899, 5900, 5901, 5902, 5903, 5904, 5905, 5906, 5907, 5908, 5909, 5910, 5911, 5912, 5913, 5914, 5915, 5916, 5917, 5918, 5919, 5920, 5921, 5922, 5923, 5924, 5925, 5926, 5927, 5928, 5929, 5930, 5931, 5932, 5933, 5934, 5935, 5936, 5937, 5938, 5939, 5940, 5941, 5942, 5943, 5944, 5945, 5946, 5947, 5948, 5949, 5950, 5951, 5952, 5953, 5954, 5955, 5956, 5957, 5958, 5959, 5960, 5961, 5962, 5963, 5964, 5965, 5966, 5967, 5968, 5969, 5970, 5971, 5972, 5973, 5974, 5975, 5976, 5977, 5978, 5979, 5980, 5981, 5982, 5983, 5984, 5985, 5986, 5987, 5988, 5989, 5990, 5991, 5992, 5993, 5994, 5995, 5996, 5997, 5998, 5999, 6000, 6001, 6002, 6003, 6004, 6005, 6006, 6007, 6008, 6009, 6010, 6011, 6012, 6013, 6014, 6015, 6016, 6017, 6018, 6019, 6020, 6021, 6022, 6023, 6024, 6025, 6026, 6027, 6028, 6029, 6030, 6031, 6032, 6033, 6034, 6035, 6036, 6037, 6038, 6039, 6040, 6041, 6042, 6043, 6044, 6045, 6046, 6047, 6048, 6049, 6050, 6051, 6052, 6053, 6054, 6055, 6056, 6057, 6058, 6059, 6060, 6061, 6062, 6063, 6064, 6065, 6066, 6067, 6068, 6069, 6070, 6071, 6072, 6073, 6074, 6075, 6076, 6077, 6078, 6079, 6080, 6081, 6082, 6083, 6084, 6085, 6086, 6087, 6088, 6089, 6090, 6091, 6092, 6093, 6094, 6095, 6096, 6097, 6098, 6099, 6100, 6101, 6102, 6103, 6104, 6105, 6106, 6107, 6108, 6109, 6110, 6111, 6112, 6113, 6114, 6115, 6116, 6117, 6118, 6119, 6120, 6121, 6122, 6123, 6124, 6125, 6126, 6127, 6128, 6129, 6130, 6131, 6132, 6133, 6134, 6135, 6136, 6137, 6138, 6139, 6140, 6141, 6142, 6143, 6144, 6145, 6146, 6147, 6148, 6149, 6150, 6151, 6152, 6153, 6154, 6155, 6156, 6157, 6158, 6159, 6160, 6161, 6162, 6163, 6164, 6165, 6166, 6167, 6168, 6169, 6170, 6171, 6172, 6173, 6174, 6175, 6176, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187, 6188, 6189, 6190, 6191, 6192, 6193, 6194, 6195, 6196, 6197, 6198, 6199, 6200, 6201, 6202, 6203, 6204, 6205, 6206, 6207, 6208, 6209, 6210, 6211, 6212, 6213, 6214, 6215, 6216, 6217, 6218, 6219, 6220, 6221, 6222, 6223, 6224, 6225, 6226, 6227, 6228, 6229, 6230, 6231, 6232, 6233, 6234, 6235, 6236, 6237, 6238, 6239, 6240, 6241, 6242, 6243, 6244, 6245, 6246, 6247, 6248, 6249, 6250, 6251, 6252, 6253, 6254, 6255, 6256, 6257, 6258, 6259, 6260, 6261, 6262, 6263, 6264, 6265, 6266, 6267, 6268, 6269, 6270, 6271, 6272, 6273, 6274, 6275, 6276, 6277, 6278, 6279, 6280, 6281, 6282, 6283, 6284, 6285, 6286, 6287, 6288, 6289, 6290, 6291, 6292, 6293, 6294, 6295, 6296, 6297, 6298, 6299, 6300, 6301, 6302, 6303, 6304, 6305, 6306, 6307, 6308, 6309, 6310, 6311, 6312, 6313, 6314, 6315, 6316, 6317, 6318, 6319, 6320, 6321, 6322, 6323, 6324, 6325, 6326, 6327, 6328, 6329, 6330, 6331, 6332, 6333, 6334, 6335, 6336, 6337, 6338, 6339, 6340, 6341, 6342, 6343, 6344, 6345, 6346, 6347, 6348, 6349, 6350, 6351, 6352, 6353, 6354, 6355, 6356, 6357, 6358, 6359, 6360, 6361, 6362, 6363, 6364, 6365, 6366, 6367, 6368, 6369, 6370, 6371, 6372, 6373, 6374, 6375, 6376, 6377, 6378, 6379, 6380, 6381, 6382, 6383, 6384, 6385, 6386, 6387, 6388, 6389, 6390, 6391, 6392, 6393, 6394, 6395, 6396, 6397, 6398, 6399, 6400, 6401, 6402, 6403, 6404, 6405, 6406, 6407, 6408, 6409, 6410, 6411, 6412, 6413, 6414, 6415, 6416, 6417, 6418, 6419, 6420, 6421, 6422, 6423, 6424, 6425, 6426, 6427, 6428, 6429, 6430, 6431, 6432, 6433, 6434, 6435, 6436, 6437, 6438, 6439, 6440, 6441, 6442, 6443, 6444, 6445, 6446, 6447, 6448, 6449, 6450, 6451, 6452, 6453, 6454, 6455, 6456, 6457, 6458, 6459, 6460, 6461, 6462, 6463, 6464, 6465, 6466, 6467, 6468, 6469, 6470, 6471, 6472, 6473, 6474, 6475, 6476, 6477, 6478, 6479, 6480, 6481, 6482, 6483, 6484, 6485, 6486, 6487, 6488, 6489, 6490, 6491, 6492, 6493, 6494, 6495, 6496, 6497, 6498, 6499, 6500, 6501, 6502, 6503, 6504, 6505, 6506, 6507, 6508, 6509, 6510, 6511, 6512, 6513, 6514, 6515, 6516, 6517, 6518, 6519, 6520, 6521, 6522, 6523, 6524, 6525, 6526, 6527, 6528, 6529, 6530, 6531, 6532, 6533, 6534, 6535, 6536, 6537, 6538, 6539, 6540, 6541, 6542, 6543, 6544, 6545, 6546, 6547, 6548, 6549, 6550, 6551, 6552, 6553, 6554, 6555, 6556, 6557, 6558, 6559, 6560, 6561, 6562, 6563, 6564, 6565, 6566, 6567, 6568, 6569, 6570, 6571, 6572, 6573, 6574, 6575, 6576, 6577, 6578, 6579, 6580, 6581, 6582, 6583, 6584, 6585, 6586, 6587, 6588, 6589, 6590, 6591, 6592, 6593, 6594, 6595, 6596, 6597, 6598, 6599, 6600, 6601, 6602, 6603, 6604, 6605, 6606, 6607, 6608, 6609, 6610, 6611, 6612, 6613, 6614, 6615, 6616, 6617, 6618, 6619, 6620, 6621, 6622, 6623, 6624, 6625, 6626, 6627, 6628, 6629, 6630, 6631, 6632, 6633, 6634, 6635, 6636, 6637, 6638, 6639, 6640, 6641, 6642, 6643, 6644, 6645, 6646, 6647, 6648, 6649, 6650, 6651, 6652, 6653, 6654, 6655, 6656, 6657, 6658, 6659, 6660, 6661, 6662, 6663, 6664, 6665, 6666, 6667, 6668, 6669, 6670, 6671, 6672, 6673, 6674, 6675, 6676, 6677, 6678, 6679, 6680, 6681, 6682, 6683, 6684, 6685, 6686, 6687, 6688, 6689, 6690, 6691, 6692, 6693, 6694, 6695, 6696, 6697, 6698, 6699, 6700, 6701, 6702, 6703, 6704, 6705, 6706, 6707, 6708, 6709, 6710, 6711, 6712, 6713, 6714, 6715, 6716, 6717, 6718, 6719, 6720, 6721, 6722, 6723, 6724, 6725, 6726, 6727, 6728, 6729, 6730, 6731, 6732, 6733, 6734, 6735, 6736, 6737, 6738, 6739, 6740, 6741, 6742, 6743, 6744, 6745, 6746, 6747, 6748, 6749, 6750, 6751, 6752, 6753, 6754, 6755, 6756, 6757, 6758, 6759, 6760, 6761, 6762, 6763, 6764, 6765, 6766, 6767, 6768, 6769, 6770, 6771, 6772, 6773, 6774, 6775, 6776, 6777, 6778, 6779, 6780, 6781, 6782, 6783, 6784, 6785, 6786, 6787, 6788, 6789, 6790, 6791, 6792, 6793, 6794, 6795, 6796, 6797, 6798, 6799, 6800, 6801, 6802, 6803, 6804, 6805, 6806, 6807, 6808, 6809, 6810, 6811, 6812, 6813, 6814, 6815, 6816, 6817, 6818, 6819, 6820, 6821, 6822, 6823, 6824, 6825, 6826, 6827, 6828, 6829, 6830, 6831, 6832, 6833, 6834, 6835, 6836, 6837, 6838, 6839, 6840, 6841, 6842, 6843, 6844, 6845, 6846, 6847, 6848, 6849, 6850, 6851, 6852, 6853, 6854, 6855, 6856, 6857, 6858, 6859, 6860, 6861, 6862, 6863, 6864, 6865, 6866, 6867, 6868, 6869, 6870, 6871, 6872, 6873, 6874, 6875, 6876, 6877, 6878, 6879, 6880, 6881, 6882, 6883, 6884, 6885, 6886, 6887, 6888, 6889, 6890, 6891, 6892, 6893, 6894, 6895, 6896, 6897, 6898, 6899, 6900, 6901, 6902, 6903, 6904, 6905, 6906, 6907, 6908, 6909, 6910, 6911, 6912, 6913, 6914, 6915, 6916, 6917, 6918, 6919, 6920, 6921, 6922, 6923, 6924, 6925, 6926, 6927, 6928, 6929, 6930, 6931, 6932, 6933, 6934, 6935, 6936, 6937, 6938, 6939, 6940, 6941, 6942, 6943, 6944, 6945, 6946, 6947, 6948, 6949, 6950, 6951, 6952, 6953, 6954, 6955, 6956, 6957, 6958, 6959, 6960, 6961, 6962, 6963, 6964, 6965, 6966, 6967, 6968, 6969, 6970, 6971, 6972, 6973, 6974, 6975, 6976, 6977, 6978, 6979, 6980, 6981, 6982, 6983, 6984, 6985, 6986, 6987, 6988, 6989, 6990, 6991, 6992, 6993, 6994, 6995, 6996, 6997, 6998, 6999, 7000, 7001, 7002, 7003, 7004, 7005, 7006, 7007, 7008, 7009, 7010, 7011, 7012, 7013, 7014, 7015, 7016, 7017, 7018, 7019, 7020, 7021, 7022, 7023, 7024, 7025, 7026, 7027, 7028, 7029, 7030, 7031, 7032, 7033, 7034, 7035, 7036, 7037, 7038, 7039, 7040, 7041, 7042, 7043, 7044, 7045, 7046, 7047, 7048, 7049, 7050, 7051, 7052, 7053, 7054, 7055, 7056, 7057, 7058, 7059, 7060, 7061, 7062, 7063, 7064, 7065, 7066, 7067, 7068, 7069, 7070, 7071, 7072, 7073, 7074, 7075, 7076, 7077, 7078, 7079, 7080, 7081, 7082, 7083, 7084, 7085, 7086, 7087, 7088, 7089, 7090, 7091, 7092, 7093, 7094, 7095, 7096, 7097, 7098, 7099, 7100, 7101, 7102, 7103, 7104, 7105, 7106, 7107, 7108, 7109, 7110, 7111, 7112, 7113, 7114, 7115, 7116, 7117, 7118, 7119, 7120, 7121, 7122, 7123, 7124, 7125, 7126, 7127, 7128, 7129, 7130, 7131, 7132, 7133, 7134, 7135, 7136, 7137, 7138, 7139, 7140, 7141, 7142, 7143, 7144, 7145, 7146, 7147, 7148, 7149, 7150, 7151, 7152, 7153, 7154, 7155, 7156, 7157, 7158, 7159, 7160, 7161, 7162, 7163, 7164, 7165, 7166, 7167, 7168, 7169, 7170, 7171, 7172, 7173, 7174, 7175, 7176, 7177, 7178, 7179, 7180, 7181, 7182, 7183, 7184, 7185, 7186, 7187, 7188, 7189, 7190, 7191, 7192, 7193, 7194, 7195, 7196, 7197, 7198, 7199, 7200, 7201, 7202, 7203, 7204, 7205, 7206, 7207, 7208, 7209, 7210, 7211, 7212, 7213, 7214, 7215, 7216, 7217, 7218, 7219, 7220, 7221, 7222, 7223, 7224, 7225, 7226, 7227, 7228, 7229, 7230, 7231, 7232, 7233, 7234, 7235, 7236, 7237, 7238, 7239, 7240, 7241, 7242, 7243, 7244, 7245, 7246, 7247, 7248, 7249, 7250, 7251, 7252, 7253, 7254, 7255, 7256, 7257, 7258, 7259, 7260, 7261, 7262, 7263, 7264, 7265, 7266, 7267, 7268, 7269, 7270, 7271, 7272, 7273, 7274, 7275, 7276, 7277, 7278, 7279, 7280, 7281, 7282, 7283, 7284, 7285, 7286, 7287, 7288, 7289, 7290, 7291, 7292, 7293, 7294, 7295, 7296, 7297, 7298, 7299, 7300, 7301, 7302, 7303, 7304, 7305, 7306, 7307, 7308, 7309, 7310, 7311, 7312, 7313, 7314, 7315, 7316, 7317, 7318, 7319, 7320, 7321, 7322, 7323, 7324, 7325, 7326, 7327, 7328, 7329, 7330, 7331, 7332, 7333, 7334, 7335, 7336, 7337, 7338, 7339, 7340, 7341, 7342, 7343, 7344, 7345, 7346, 7347, 7348, 7349, 735

CENTRE FRANCO-AMERICAINS

AGENTS DES ETATS-UNIS

J. E. Perrier, Bureau 939 rue Elm; résidence: 539 rue Silver; Boite de Poste: 436; Téléphone 251-13, Manchester, N. H. Districts de Manchester, Worcester.

Ephrem Parent, 41 Hamlet, Fall-River, Fall-River, New-Bedford, Taunton.

J. C. Gries, 534 Moody, Lowell, Lowell, Lawrence, Salem, Haverhill.

M. DeBlois, 7 Park St, Holyoke, Holyoke, Springfield, Chicopee, Northampton, Indian Orchard.

Léo Demers, Ware, Mass, Ware Three Rivers, Brookfield North-Adams, Pittsfield.

L. C. N. Jalbert, Warren, R.I. Warren, Central Fall, Providence, et la Pawtucket Valley.

M. T. Denie, Woonsocket, Woonsocket et toute la vallée de Blackstone.

J.P.U. Sauvier, Lewiston, Maine, Lewiston, Brunswick, Augusta, Waterville et les alentours.

Jos. B. Grandmaison, 236 East 78e rue, New-York.

Ceux qui désireront se procurer notre journal devront s'adresser à nos agents ou à nos bureaux.

M. J. P. W. Sauvier, notre agent pour le Maine, sera à Rumford Falls et Chisholm cette semaine dans les intérêts de notre journal.

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

BERLIN, N. H.

(Correspondance particulière.)

Berlin, 5.—Un souper a été servi à l'hôtel Albert, mardi soir, en l'honneur de Mlle Bella Kiehl, par quelques-uns de ses amis, entre autres: Mlle V. M. Mercier, Marion, Lamoureux, Alice LaRoche, Laura Blouin, Angéline Benoit et Joséphine Marchand. Après le souper, un programme musical fut exécuté et la soirée se passa fort agréablement.

M. Joseph Dupille, de Rumford Falls, vient d'accepter une position aux "Berlin Mills Co."

M. H. W. Blanchard, d'Auburn, était en ville, la semaine dernière, par affaires.

M. George Blanchard, d'Auburn, Me., était ici, samedi dernier.

M. J. P. Coulombe, vient d'abandonner sa position comme commis au magasin de Wertheim.

NASHUA, N. H.

(Correspondance particulière.)

Nashua, 5.—Pendant un orage électrique, ces jours derniers, la foudre est tombée sur le clocher de l'église St-Louis de Gonzague.

L'intérieur du temple a subi des dommages assez sérieux, et, sans la pluie torrentielle qui tombait à ce moment, il eût été incendié.

MANCHESTER

Manchester, 6.—Rodolphe Provost, âgé de seize ans, fils de M. Sylvio Provost, a été victime d'un accident, jeudi après-midi. Le jeune homme est employé aux filatures Amoskeag. Il était occupé à réparer une "mule spinning machine" lorsque l'accident est survenu. Rodolphe avait commis l'imprudence de se glisser sous la machine sans avoir eu la précaution de l'arrêter. Sans le secours qu'il a reçu d'un compagnon de travail le jeune homme se serait probablement fait tuer. Déjà la machine lui avait tellement éraillé le corps qu'il était sans connaissance.

Aujourd'hui, le jeune homme est beaucoup mieux. Le Dr. Boutwell qui lui a donné des soins a constaté qu'aucun membre n'avait été fracturé.

Les funérailles de M. Timothée Fortier du No 1197 rue Elm, ont eu lieu à huit heures et demie, samedi matin, à l'église St-Georges. M. le curé Davidson a officié.

Les cortèges étaient MM. F. T. Provost, Samuel Daniel, Alfred Martin et John Adam.

On annonce le mariage de M. Ernest J. Geoffroy, du No 413 rue Rimmon, à Mlle Edith McAllister du No 30 rue Laurel.

M. Alphonse DeBlois est entré à l'emploi de Holman & Bartlett, marchands de liquides 672 rue Elm.

Vendredi soir la Villa Marie Antoinette No 1, de l'A. C. A., a célébré le quatrième anniversaire de sa fondation en donnant à la salle des Variétés Amoskeag, une soirée fort jolie. La Villa Marie Antoinette s'est distinguée dans l'organisation des soirées sociales, mais elle vient de se surpasser, et tous ceux qui ont été ses hôtes n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Mme Lucia Roy, qui poursuivait l'Association Canado-Américaine pour obtenir \$1,000, le montant d'assurance que son mari portait dans l'Association, a obtenu gain de cause.

Le jury lui a accordé une somme de \$1,092.42.

Samedi avant-midi, Francis Dériv, âgé de quatre ans, enfant de M. Emmanuel Dériv, du No 174 rue Douglas, a failli s'empoisonner en absorbant le contenu d'une bouteille de teinture d'iode.

M. Ephrem Grigoriou est revenu d'un voyage à St-Louis, où il a visité l'exposition universelle.

Les délégués républicains du New-Hampshire à la convention nationale de Chicago, quitteront Boston pour Chicago, le 18 juin prochain. Ils feront le voyage en wagon spécial.

La liste des causes qui seront plaidées à cette session de la cour supé-

CENTRE FRANCO-AMERICAINS

AGENTS DES ETATS-UNIS

J. E. Perrier, Bureau 939 rue Elm; résidence: 539 rue Silver; Boite de Poste: 436; Téléphone 251-13, Manchester, N. H. Districts de Manchester, Worcester.

Ephrem Parent, 41 Hamlet, Fall-River, Fall-River, New-Bedford, Taunton.

J. C. Gries, 534 Moody, Lowell, Lowell, Lawrence, Salem, Haverhill.

M. DeBlois, 7 Park St, Holyoke, Holyoke, Springfield, Chicopee, Northampton, Indian Orchard.

Léo Demers, Ware, Mass, Ware Three Rivers, Brookfield North-Adams, Pittsfield.

L. C. N. Jalbert, Warren, R.I. Warren, Central Fall, Providence, et la Pawtucket Valley.

M. T. Denie, Woonsocket, Woonsocket et toute la vallée de Blackstone.

J.P.U. Sauvier, Lewiston, Maine, Lewiston, Brunswick, Augusta, Waterville et les alentours.

Jos. B. Grandmaison, 236 East 78e rue, New-York.

Ceux qui désireront se procurer notre journal devront s'adresser à nos agents ou à nos bureaux.

M. J. P. W. Sauvier, notre agent pour le Maine, sera à Rumford Falls et Chisholm cette semaine dans les intérêts de notre journal.

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

BERLIN, N. H.

(Correspondance particulière.)

Berlin, 5.—Un souper a été servi à l'hôtel Albert, mardi soir, en l'honneur de Mlle Bella Kiehl, par quelques-uns de ses amis, entre autres: Mlle V. M. Mercier, Marion, Lamoureux, Alice LaRoche, Laura Blouin, Angéline Benoit et Joséphine Marchand. Après le souper, un programme musical fut exécuté et la soirée se passa fort agréablement.

M. Joseph Dupille, de Rumford Falls, vient d'accepter une position aux "Berlin Mills Co."

M. H. W. Blanchard, d'Auburn, était en ville, la semaine dernière, par affaires.

M. George Blanchard, d'Auburn, Me., était ici, samedi dernier.

M. J. P. Coulombe, vient d'abandonner sa position comme commis au magasin de Wertheim.

NASHUA, N. H.

(Correspondance particulière.)

Nashua, 5.—Pendant un orage électrique, ces jours derniers, la foudre est tombée sur le clocher de l'église St-Louis de Gonzague.

L'intérieur du temple a subi des dommages assez sérieux, et, sans la pluie torrentielle qui tombait à ce moment, il eût été incendié.

MANCHESTER

Manchester, 6.—Rodolphe Provost, âgé de seize ans, fils de M. Sylvio Provost, a été victime d'un accident, jeudi après-midi. Le jeune homme est employé aux filatures Amoskeag. Il était occupé à réparer une "mule spinning machine" lorsque l'accident est survenu. Rodolphe avait commis l'imprudence de se glisser sous la machine sans avoir eu la précaution de l'arrêter. Sans le secours qu'il a reçu d'un compagnon de travail le jeune homme se serait probablement fait tuer. Déjà la machine lui avait tellement éraillé le corps qu'il était sans connaissance.

Aujourd'hui, le jeune homme est beaucoup mieux. Le Dr. Boutwell qui lui a donné des soins a constaté qu'aucun membre n'avait été fracturé.

Les funérailles de M. Timothée Fortier du No 1197 rue Elm, ont eu lieu à huit heures et demie, samedi matin, à l'église St-Georges. M. le curé Davidson a officié.

Les cortèges étaient MM. F. T. Provost, Samuel Daniel, Alfred Martin et John Adam.

On annonce le mariage de M. Ernest J. Geoffroy, du No 413 rue Rimmon, à Mlle Edith McAllister du No 30 rue Laurel.

M. Alphonse DeBlois est entré à l'emploi de Holman & Bartlett, marchands de liquides 672 rue Elm.

Vendredi soir la Villa Marie Antoinette No 1, de l'A. C. A., a célébré le quatrième anniversaire de sa fondation en donnant à la salle des Variétés Amoskeag, une soirée fort jolie. La Villa Marie Antoinette s'est distinguée dans l'organisation des soirées sociales, mais elle vient de se surpasser, et tous ceux qui ont été ses hôtes n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Mme Lucia Roy, qui poursuivait l'Association Canado-Américaine pour obtenir \$1,000, le montant d'assurance que son mari portait dans l'Association, a obtenu gain de cause.

Le jury lui a accordé une somme de \$1,092.42.

Samedi avant-midi, Francis Dériv, âgé de quatre ans, enfant de M. Emmanuel Dériv, du No 174 rue Douglas, a failli s'empoisonner en absorbant le contenu d'une bouteille de teinture d'iode.

M. Ephrem Grigoriou est revenu d'un voyage à St-Louis, où il a visité l'exposition universelle.

Les délégués républicains du New-Hampshire à la convention nationale de Chicago, quitteront Boston pour Chicago, le 18 juin prochain. Ils feront le voyage en wagon spécial.

La liste des causes qui seront plaidées à cette session de la cour supé-

CENTRE FRANCO-AMERICAINS

AGENTS DES ETATS-UNIS

J. E. Perrier, Bureau 939 rue Elm; résidence: 539 rue Silver; Boite de Poste: 436; Téléphone 251-13, Manchester, N. H. Districts de Manchester, Worcester.

Ephrem Parent, 41 Hamlet, Fall-River, Fall-River, New-Bedford, Taunton.

J. C. Gries, 534 Moody, Lowell, Lowell, Lawrence, Salem, Haverhill.

M. DeBlois, 7 Park St, Holyoke, Holyoke, Springfield, Chicopee, Northampton, Indian Orchard.

Léo Demers, Ware, Mass, Ware Three Rivers, Brookfield North-Adams, Pittsfield.

L. C. N. Jalbert, Warren, R.I. Warren, Central Fall, Providence, et la Pawtucket Valley.

M. T. Denie, Woonsocket, Woonsocket et toute la vallée de Blackstone.

J.P.U. Sauvier, Lewiston, Maine, Lewiston, Brunswick, Augusta, Waterville et les alentours.

Jos. B. Grandmaison, 236 East 78e rue, New-York.

Ceux qui désireront se procurer notre journal devront s'adresser à nos agents ou à nos bureaux.

M. J. P. W. Sauvier, notre agent pour le Maine, sera à Rumford Falls et Chisholm cette semaine dans les intérêts de notre journal.

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

BERLIN, N. H.

(Correspondance particulière.)

Berlin, 5.—Un souper a été servi à l'hôtel Albert, mardi soir, en l'honneur de Mlle Bella Kiehl, par quelques-uns de ses amis, entre autres: Mlle V. M. Mercier, Marion, Lamoureux, Alice LaRoche, Laura Blouin, Angéline Benoit et Joséphine Marchand. Après le souper, un programme musical fut exécuté et la soirée se passa fort agréablement.

M. Joseph Dupille, de Rumford Falls, vient d'accepter une position aux "Berlin Mills Co."

M. H. W. Blanchard, d'Auburn, était en ville, la semaine dernière, par affaires.

M. George Blanchard, d'Auburn, Me., était ici, samedi dernier.

M. J. P. Coulombe, vient d'abandonner sa position comme commis au magasin de Wertheim.

NASHUA, N. H.

(Correspondance particulière.)

Nashua, 5.—Pendant un orage électrique, ces jours derniers, la foudre est tombée sur le clocher de l'église St-Louis de Gonzague.

L'intérieur du temple a subi des dommages assez sérieux, et, sans la pluie torrentielle qui tombait à ce moment, il eût été incendié.

MANCHESTER

Manchester, 6.—Rodolphe Provost, âgé de seize ans, fils de M. Sylvio Provost, a été victime d'un accident, jeudi après-midi. Le jeune homme est employé aux filatures Amoskeag. Il était occupé à réparer une "mule spinning machine" lorsque l'accident est survenu. Rodolphe avait commis l'imprudence de se glisser sous la machine sans avoir eu la précaution de l'arrêter. Sans le secours qu'il a reçu d'un compagnon de travail le jeune homme se serait probablement fait tuer. Déjà la machine lui avait tellement éraillé le corps qu'il était sans connaissance.

Aujourd'hui, le jeune homme est beaucoup mieux. Le Dr. Boutwell qui lui a donné des soins a constaté qu'aucun membre n'avait été fracturé.

Les funérailles de M. Timothée Fortier du No 1197 rue Elm, ont eu lieu à huit heures et demie, samedi matin, à l'église St-Georges. M. le curé Davidson a officié.

Les cortèges étaient MM. F. T. Provost, Samuel Daniel, Alfred Martin et John Adam.

On annonce le mariage de M. Ernest J. Geoffroy, du No 413 rue Rimmon, à Mlle Edith McAllister du No 30 rue Laurel.

M. Alphonse DeBlois est entré à l'emploi de Holman & Bartlett, marchands de liquides 672 rue Elm.

Vendredi soir la Villa Marie Antoinette No 1, de l'A. C. A., a célébré le quatrième anniversaire de sa fondation en donnant à la salle des Variétés Amoskeag, une soirée fort jolie. La Villa Marie Antoinette s'est distinguée dans l'organisation des soirées sociales, mais elle vient de se surpasser, et tous ceux qui ont été ses hôtes n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Mme Lucia Roy, qui poursuivait l'Association Canado-Américaine pour obtenir \$1,000, le montant d'assurance que son mari portait dans l'Association, a obtenu gain de cause.

Le jury lui a accordé une somme de \$1,092.42.

Samedi avant-midi, Francis Dériv, âgé de quatre ans, enfant de M. Emmanuel Dériv, du No 174 rue Douglas, a failli s'empoisonner en absorbant le contenu d'une bouteille de teinture d'iode.

M. Ephrem Grigoriou est revenu d'un voyage à St-Louis, où il a visité l'exposition universelle.

Les délégués républicains du New-Hampshire à la convention nationale de Chicago, quitteront Boston pour Chicago, le 18 juin prochain. Ils feront le voyage en wagon spécial.

La liste des causes qui seront plaidées à cette session de la cour supé-

CENTRE FRANCO-AMERICAINS

AGENTS DES ETATS-UNIS

J. E. Perrier, Bureau 939 rue Elm; résidence: 539 rue Silver; Boite de Poste: 436; Téléphone 251-13, Manchester, N. H. Districts de Manchester, Worcester.

Ephrem Parent, 41 Hamlet, Fall-River, Fall-River, New-Bedford, Taunton.

J. C. Gries, 534 Moody, Lowell, Lowell, Lawrence, Salem, Haverhill.

M. DeBlois, 7 Park St, Holyoke, Holyoke, Springfield, Chicopee, Northampton, Indian Orchard.

Léo Demers, Ware, Mass, Ware Three Rivers, Brookfield North-Adams, Pittsfield.

L. C. N. Jalbert, Warren, R.I. Warren, Central Fall, Providence, et la Pawtucket Valley.

M. T. Denie, Woonsocket, Woonsocket et toute la vallée de Blackstone.

J.P.U. Sauvier, Lewiston, Maine, Lewiston, Brunswick, Augusta, Waterville et les alentours.

Jos. B. Grandmaison, 236 East 78e rue, New-York.

Ceux qui désireront se procurer notre journal devront s'adresser à nos agents ou à nos bureaux.

M. J. P. W. Sauvier, notre agent pour le Maine, sera à Rumford Falls et Chisholm cette semaine dans les intérêts de notre journal.

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

BERLIN, N. H.

(Correspondance particulière.)

Berlin, 5.—Un souper a été servi à l'hôtel Albert, mardi soir, en l'honneur de Mlle Bella Kiehl, par quelques-uns de ses amis, entre autres: Mlle V. M. Mercier, Marion, Lamoureux, Alice LaRoche, Laura Blouin, Angéline Benoit et Joséphine Marchand. Après le souper, un programme musical fut exécuté et la soirée se passa fort agréablement.

M. Joseph Dupille, de Rumford Falls, vient d'accepter une position aux "Berlin Mills Co."

M. H. W. Blanchard, d'Auburn, était en ville, la semaine dernière, par affaires.

M. George Blanchard, d'Auburn, Me., était ici, samedi dernier.

M. J. P. Coulombe, vient d'abandonner sa position comme commis au magasin de Wertheim.

NASHUA, N. H.

(Correspondance particulière.)

Nashua, 5.—Pendant un orage électrique, ces jours derniers, la foudre est tombée sur le clocher de l'église St-Louis de Gonzague.

L'intérieur du temple a subi des dommages assez sérieux, et, sans la pluie torrentielle qui tombait à ce moment, il eût été incendié.

MANCHESTER

Manchester, 6.—Rodolphe Provost, âgé de seize ans, fils de M. Sylvio Provost, a été victime d'un accident, jeudi après-midi. Le jeune homme est employé aux filatures Amoskeag. Il était occupé à réparer une "mule spinning machine" lorsque l'accident est survenu. Rodolphe avait commis l'imprudence de se glisser sous la machine sans avoir eu la précaution de l'arrêter. Sans le secours qu'il a reçu d'un compagnon de travail le jeune homme se serait probablement fait tuer. Déjà la machine lui avait tellement éraillé le corps qu'il était sans connaissance.

Aujourd'hui, le jeune homme est beaucoup mieux. Le Dr. Boutwell qui lui a donné des soins a constaté qu'aucun membre n'avait été fracturé.

Les funérailles de M. Timothée Fortier du No 1197 rue Elm, ont eu lieu à huit heures et demie, samedi matin, à l'église St-Georges. M. le curé Davidson a officié.

Les cortèges étaient MM. F. T. Provost, Samuel Daniel, Alfred Martin et John Adam.

On annonce le mariage de M. Ernest J. Geoffroy, du No 413 rue Rimmon, à Mlle Edith McAllister du No 30 rue Laurel.

M. Alphonse DeBlois est entré à l'emploi de Holman & Bartlett, marchands de liquides 672 rue Elm.

Vendredi soir la Villa Marie Antoinette No 1, de l'A. C. A., a célébré le quatrième anniversaire de sa fondation en donnant à la salle des Variétés Amoskeag, une soirée fort jolie. La Villa Marie Antoinette s'est distinguée dans l'organisation des soirées sociales, mais elle vient de se surpasser, et tous ceux qui ont été ses hôtes n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Mme Lucia Roy, qui poursuivait l'Association Canado-Américaine pour obtenir \$1,000, le montant d'assurance que son mari portait dans l'Association, a obtenu gain de cause.

Le jury lui a accordé une somme de \$1,092.42.

Samedi avant-midi, Francis Dériv, âgé de quatre ans, enfant de M. Emmanuel Dériv, du No 174 rue Douglas, a failli s'empoisonner en absorbant le contenu d'une bouteille de teinture d'iode.

M. Ephrem Grigoriou est revenu d'un voyage à St-Louis, où il a visité l'exposition universelle.

Les délégués républicains du New-Hampshire à la convention nationale de Chicago, quitteront Boston pour Chicago, le 18 juin prochain. Ils feront le voyage en wagon spécial.

La liste des causes qui seront plaidées à cette session de la cour supé-

CENTRE FRANCO-AMERICAINS

AGENTS DES ETATS-UNIS

J. E. Perrier, Bureau 939 rue Elm; résidence: 539 rue Silver; Boite de Poste: 436; Téléphone 251-13, Manchester, N. H. Districts de Manchester, Worcester.

Ephrem Parent, 41 Hamlet, Fall-River, Fall-River, New-Bedford, Taunton.

J. C. Gries, 534 Moody, Lowell, Lowell, Lawrence, Salem, Haverhill.

M. DeBlois, 7 Park St, Holyoke, Holyoke, Springfield, Chicopee, Northampton, Indian Orchard.

Léo Demers, Ware, Mass, Ware Three Rivers, Brookfield North-Adams, Pittsfield.

L. C. N. Jalbert, Warren, R.I. Warren, Central Fall, Providence, et la Pawtucket Valley.

M. T. Denie, Woonsocket, Woonsocket et toute la vallée de Blackstone.

J.P.U. Sauvier, Lewiston, Maine, Lewiston, Brunswick, Augusta, Waterville et les alentours.

Jos. B. Grandmaison, 236 East 78e rue, New-York.

Ceux qui désireront se procurer notre journal devront s'adresser à nos agents ou à nos bureaux.

M. J. P. W. Sauvier, notre agent pour le Maine, sera à Rumford Falls et Chisholm cette semaine dans les intérêts de notre journal.

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

BERLIN, N. H.

(Correspondance particulière.)

Berlin, 5.—Un souper a été servi à l'hôtel Albert, mardi soir, en l'honneur de Mlle Bella Kiehl, par quelques-uns de ses amis, entre autres: Mlle V. M. Mercier, Marion, Lamoureux, Alice LaRoche, Laura Blouin, Angéline Benoit et Joséphine Marchand. Après le souper, un programme musical fut exécuté et la soirée se passa fort agréablement.

M. Joseph Dupille, de Rumford Falls, vient d'accepter une position aux "Berlin Mills Co."

M. H. W. Blanchard, d'Auburn, était en ville, la semaine dernière, par affaires.

M. George Blanchard, d'Auburn, Me., était ici, samedi dernier.

M. J. P. Coulombe, vient d'abandonner sa position comme commis au magasin de Wertheim.

NASHUA, N. H.

(Correspondance particulière.)

Nashua, 5.—Pendant un orage électrique, ces jours derniers, la foudre est tombée sur le clocher de l'église St-Louis de Gonzague.

L'intérieur du temple a subi des dommages assez sérieux, et, sans la pluie torrentielle qui tombait à ce moment, il eût été incendié.

MANCHESTER

Manchester, 6.—Rodolphe Provost, âgé de seize ans, fils de M. Sylvio Provost, a été victime d'un accident, jeudi après-midi. Le jeune homme est employé aux filatures Amoskeag. Il était occupé à réparer une "mule spinning machine" lorsque l'accident est survenu. Rodolphe avait commis l'imprudence de se glisser sous la machine sans avoir eu la précaution de l'arrêter. Sans le secours qu'il a reçu d'un compagnon de travail le jeune homme se serait probablement fait tuer. Déjà la machine lui avait tellement éraillé le corps qu'il était sans connaissance.

A LA SUITE D'UN DECOURAGEMENT

Madame N. Lanthier de Saint-Eustache s'empoisonne avec du vert de Paris. — Elle laisse un époux désolé et six enfants.

(Dépêche particulière)

Saint-Eustache 6. — La plus vive excitation règne ici depuis qu'on a appris la nouvelle de la mort tragique d'une jeune mère, épouse d'un de nos citoyens les plus estimés.

Ce matin, la présence dans le village du coroner Mignault et du huissier Filion de Saint-Augustin fit croire à plusieurs qu'il avait dû se passer quelque chose d'extraordinaire.

J'entrepris de faire des recherches; et plusieurs de ceux à qui je m'adressai, ignoraient tout. Ce n'est qu'après bien des tentatives que j'arrivai enfin à avoir la clef de tout ce mystère.

Je me trouvais en face d'un drame terrible de la vie réelle.

J'apprenais que le coroner Mignault était ici après avoir été prévenu de la fin tragique de l'épouse de M. Nephthé Lanthier, cultivateur de la Grande-Côte.

Voici les faits tels que j'ai pu les avoir auprès des personnes dignes de foi.

Jeudi dernier au matin M. Lanthier partait pour le travail des champs. Il

laissa son épouse en bonne santé et paraissant ne pas s'apercevoir de ce qui se passait dans son âme. Il la quitta avec l'espoir de revenir tôt pour le dîner.

Il travailla ferme tout l'avant-midi, et tel que convenu il revint vers midi.

Qu'elle ne fut pas sa stupeur, quand il trouva sa femme à la dernière extrémité et souffrant de tortures indicibles. L'écume lui sortait de la bouche et elle était dans les convulsions les plus horribles.

M. Lanthier épouvanté alla prévenir son voisin M. Gilbert Beauchamp de ce qui se passait sous ses yeux.

On manda aussitôt le docteur Lanthier, le frère de M. Lanthier, qui prodigua ses soins à la mourante. Il constata bientôt qu'il se trouvait en face d'un cas d'empoisonnement. C'est du vert de Paris que la jeune femme avait absorbé.

On pensa d'appeler un médecin de Montréal en consultation, mais on changea d'idée.

Madame Lanthier, survécut jusqu'à vendredi soir.

Rien encore n'avait transpiré de tout

te cette malheureuse affaire. On fit les préparatifs des funérailles comme si rien n'était. C'est ce matin lundi, que le service funéraire devait être chanté.

Hier le coroner Mignault fut prévenu et dès ce matin une enquête était instituée afin de faire le jour sur cette mort tragique.

Je n'ai pu connaître l'issue de l'enquête. Mais on croit que c'est le découragement, pourtant inexplicable, qui aurait été le motif de l'action de Madame Lanthier. Madame Lanthier ne paraissait pas souffrir d'aucune affection cérébrale.

Madame Lanthier meurt à l'âge d'environ trente ou trente-cinq ans. Son mari peut avoir près de quarante ans. Il reste veuf avec six enfants, dont un de son dernier mariage.

Madame Lanthier était une des filles de M. Charles Lauzon, de Saint-Joseph. Les funérailles qui n'ont pu avoir lieu ce matin auront lieu demain matin, mardi.

Toute la population ici partage la douleur de M. Lanthier, qui fut toujours un de nos concitoyens les plus intégrés et un cultivateur industrieux et pratique.

Après avoir proposé ce programme il dit à la princesse de placer tous ses bijoux dans une banque, afin d'être certain que rien ne disparaîtrait en son absence et se chargea lui-même de les aller porter.

Il y alla en effet, il revint au palais deux heures après, puis dans la journée partit pour Paris portant un simple sac de voyage. La princesse peu inquiète d'abord, finit par s'étonner de ce départ insolite et s'informa, à la banque où on lui répondit qu'un certain bijou n'y avait été déposé en son nom.

Elle télégraphia immédiatement au Roi Léopold qui s'occupa de suite de l'affaire et mit ses limiers aux trousses du hardi voleur.

Parti pour Paris, il aurait de suite filé vers la Havre et là se serait embarqué à bord d'un navire de la transatlantique.

Prévenus par câble, les agents de Pinkerton surveillaient les steamers de la ligne française, mais aucun des passagers n'éveilla leurs soupçons, et ils supposèrent que le comte de M... était arrivé sur un navire anglais.

Le lendemain ils retrouvaient la trace d'un individu, arrivé le jeudi soir à Boston, par le "Grecian" de la ligne Allan. Le signalement donné répondait point pour point à celui que possédaient les agents.

Le voleur serait parti de suite pour Montréal, et serait arrivé ici vendredi

LES TROIS DERNIERS JOURS

Bélanger attend avec la plus grande résignation chrétienne l'heure de l'expiation. — Une fausseté démentie. — Monseigneur Bruchési auprès du condamné à mort. — Bélanger avoue de nouveau son crime devant son avocat.

(Correspondance particulière)

Sainte-Scholastique 6. — Je viens de constater que celui qui m'avait fourni des renseignements au sujet de l'incident du samedi de la Pentecôte, n'est pas l'homme digne de foi que j'avais cru. — Quand j'ai appris qu'on m'avait trompé, je me suis empressé de me renseigner mieux et voici, ce que j'ai appris :

Le samedi matin, jour d'abstinence, Bélanger n'a fait qu'un maigre déjeuner. Le midi, le croyant malade, on lui offrit de la viande qu'il refusa, et fit maigre comme un bon chrétien.

Voilà donc les renseignements exacts, et je compte qu'on ne tiendra pas du tout compte de celui que je donnais hier.

Aujourd'hui, Bélanger a passé une assez bonne journée.

Cet après-midi, il paraissait d'humeur plus tranquille. Il fait l'effet d'un homme dont la conscience se maintient en paix, ayant expié par anticipation.

Hier, le condamné à mort, a reçu sa femme et ses frères. Comme bien on pense, l'entrevue a été des plus touchantes et c'est chose peu facile de traduire par des mots, l'émotion profondément émuante qu'on éprouve à se trouver en contact intime avec un homme dont le terme de vie va expirer dans quelques jours.

L'hon. M. E. N. Mathieu, un des avocats de Bélanger a assisté à l'entrevue. Il a pu à peine contenir son émotion.

Bélanger s'est de nouveau informé s'il pouvait faire son testament.

Après les explications fournies par son avocat, il s'est dit satisfait et il a seulement suggéré que l'État remette à sa femme les biens qu'il laissera.

M. Mathieu croit que le procureur général se rendra à ce désir.

UNE AUTRE CONFESSION

Au cours de son entrevue avec son avocat Bélanger a de nouveau fait la confession de son crime.

Il dit :

"Qui c'est vrai c'est moi qui ai tué Séguin, mais si vous saviez ce que j'ai enduré de peines et de souffrances avant d'en venir là. J'ai fait ce crime et je m'en repens. Je demande pardon à Dieu et aux hommes et à tous ceux pour qui j'ai été une source de scandale."

Bélanger s'est couché assez tard hier soir.

MONSIEUR BRUCHESI

Ce matin par le convoi de Montréal est arrivé Monseigneur Bruchési, qui venait rendre une visite au prisonnier. Monseigneur est retourné à Montréal par le convoi de midi.

Il dit qu'il a trouvé Bélanger dans les meilleures dispositions possibles. La plus belle résignation chrétienne l'aide à attendre le jour fatal. Sa Grandeur dit avoir été édifiée de l'attitude chrétienne et respectueuse du prisonnier et c'est avec confiance que Monseigneur l'a quitté.

LE GIBET

Le bois de l'échafaud est arrivé. On

doit en faire l'installation cette nuit dans l'enceinte de la prison. On évite de travailler le jour pour prévenir des émeutes. Aucun ouvrier d'ici a voulu prêter son concours pour ériger le gibet. Des ouvriers de Montréal sont arrivés à cette fin. Et l'installation définitive ne se fera qu'à l'arrivée du bourreau.

RADCLIFF.

Radcliff a reçu aujourd'hui l'avis de son acceptation de l'offre faite par les shérifs. Il dit qu'il sera ici demain. On ne sait, où il va loger.

LES DERNIERS JOURS

Demain on va ériger un autel dans le corridor qui donne sur la cellule du condamné.

Mercredi matin une messe basse sera dite et le père Caisse donnera la communion au prisonnier. Tous les matins jusqu'à vendredi une messe sera dite. Quatre religieux de la Providence assisteront à Bélanger.

DIMANCHE AU PRONE

Hier matin, à la grand-messe, M. l'abbé Héty, curé, a parlé du jour fatal en des termes émus.

Il a prié instamment les fidèles de ne pas pénétrer, ce matin-là, dans l'enceinte des murs de la prison.

"Je vous convie, a-t-il dit, à une meilleure place que celle-là. À huit heures moins le quart, rendez-vous plutôt dans cette église où je dirai une messe basse."

"Implorez la clémence divine en faveur du condamné, et soyez guidés par des sentiments chrétiens et de charité envers un malheureux."

Imitant l'exemple de l'abbé Héty, tous les curés des autres paroisses du district ont demandé à leurs ouailles, de ne pas aller à l'exécution.

Tout indique qu'il n'y aura aucun désordre, ce jour-là, et que tout se passera sans incident déplorable.

LE CORPS DU SUPPLICE

Les frères ont réclamé la faveur de transporter le corps de leur frère à Sainte-Eustache, le soir de la pendaison.

Toutes les personnes actuellement détenues en prison pourrout, si elles le désirent, voir monter Bélanger sur le gibet. On leur permettra de prendre place dans les fenêtres du second corridor de la prison.

L'affaire Bélanger à Ottawa

Il ne faut ajouter aucune foi aux rumeurs mises en circulation par certains journaux, qu'il pourrait y avoir commutation de la sentence de mort dans le cas de Théophile Bélanger, qui doit être exécuté vendredi matin. En

tenant que le suis informé aucune requête n'a été reçue par les autorités depuis le rejet du recours en grâce. Lundi dernier il n'y a rien de fondé non plus dans l'histoire que le colonel Sherwood, commandant de la police de la puissance, avait reçu ordre de se rendre à Ste-Scholastique pour l'exécution avec un détachement de police. Le maintien de l'ordre en pareil cas dépend des autorités provinciales.

LE "QUEBEC SOUTHERN" ET LE "SOUTH SHORE"

La Cour d'Echiquier décide de faire vendre le chemin de fer de la Rive Sud. — Intéressants débats judiciaires.

Le chemin de fer de la Rive Sud va être vendu.

C'est ce qui a été décidé samedi, à la suite d'une importante séance de la Cour d'Echiquier siégeant à Montréal.

Mrs. Aime Geoffrin et J. L. Perron, avocats du ministre des chemins de fer, ont demandé que ces chemins de fer soient vendus au plus haut enchérisseur pour le bénéfice des créanciers.

Le juge Burdridge a suggéré que des arbitres soient nommés pour établir les conditions de la vente.

Mrs. Geoffrin propose que la vente se fasse par le Shérif de Montréal, qu'elle ait lieu séparément, c'est-à-dire que l'on vende d'abord le "Quebec Southern", puis le "South Shore".

Quant à faire une autre division de la vente, la chose lui est indifférente. Il suggère que les enchérisseurs n'aient pas à faire de dépôt au préalable, et que les offres puissent être faites par écrit.

Mrs. Philippe Roy, député de Saint-Jean, a parlé au nom du chemin de fer de la Vallée Est du Richelieu. Il suggère que si l'on nomme des arbitres, on choisisse cinq dont un représentera le chemin de fer de la Vallée Est du Richelieu, un autre le chemin de fer des Comtés-Unis, un autre le "Quebec Southern", un autre le "South Shore", et un autre représentant les créanciers. Il insiste pour que l'on vende séparément le "Quebec Southern", le "South Shore" et le chemin de la Vallée Est du Richelieu. Il croit que ce mode rapide portera beaucoup plus.

Le sénateur Bédard, avocat de la Banque de Saint-Hyacinthe, s'oppose à la vente des sections séparément. Il est informé que la vente en bloc réalisera une somme plus considérable.

D'un autre côté, si l'on ne peut avoir cette vente séparément, il croit que pour la faire séparément, il y a un délai, voulant que la vente soit faite le plus avantageusement possible pour les créanciers.

Mrs. T. Brosseau, avocat de la Banque d'Hocheville, demande que l'on vende séparément les deux tronçons "Quebec Southern" et du "South Shore" dans l'intérêt des créanciers. Ces deux tronçons ont été construits séparément, et l'expérience a prouvé qu'on aurait mieux fait de les exploiter séparément. Il demande que la vente se fasse à l'encan.

Au nom des compagnies du "Quebec Southern" et du "South Shore", Mrs. Heneker s'oppose à la vente immédiate de ces chemins. Leur exploitation se fait naturellement d'une façon prospère par le sequestre, on peut donc laisser continuer encore quelques temps.

Il est d'avis qu'on ne peut exploiter ces deux tronçons séparément, et il demande que la vente se fasse en bloc.

Mrs. Falconer, représentant de plusieurs actionnaires de ces chemins, appuie la proposition de Mrs. Geoffrin et insiste pour la vente des deux tronçons séparément.

Mrs. Martin, avocat de la compagnie de Grand, est du même avis. Il croit que la vente en bloc est impraticable.

Mrs. T. E. Meredith appuie la proposition de Mrs. Bédard et Heneker.

Mrs. Jules Allard, député d'Yamaska, parle au nom de plusieurs personnes de son comté qui ont obtenu des jugements pour environ \$12,000 contre le "South Shore", lesquels n'ont jamais pu être exécutés. Il demande que la vente ait lieu séparément.

Mrs. J. L. Perron dit que le "Quebec Southern" et le "South Shore" sont deux tronçons absolument distincts. La majorité des intéressés paraît vouloir la vente séparément, la Cour ne doit pas la mettre de côté pour plaire à la Banque de St-Hyacinthe.

Après quelques discussions de part et d'autre, le juge Burdridge a ordonné la vente du chemin de fer. Quant au mode de vente, il a chargé le registraire, M. Audet, de préparer un rapport contenant une description des différents tronçons, un état des réclamations faites contre ces chemins, etc., afin de décider avec connaissance de cause quel sera le meilleur mode de vente.

Ce rapport devra être fait le 14 du mois courant. La Cour a ensuite ajourné au 25 du courant.

NEGRESSE CENTENAIRE

Binghamton, N. Y. 6. — Madame Henrietta Moore, négresse âgée de 102 ans, vient de mourir ici aujourd'hui. Madame Moore naquit en esclavage dans le Maryland, mais s'échappa et fut suprême comme ambulancier pendant la guerre de Sécession.

UNE AFFAIRE SENSATIONNELLE

Un secrétaire s'enfuit avec les bijoux d'une princesse. — Il serait à Montréal. — La police surveille le dangereux personnage. — Mystère étrange.

Une affaire des plus mystérieuses va sans doute donner, sous peu, de l'occupation à nos policiers et à nos magistrats. Un étranger, réfugié, paraît-il à Montréal, est accusé d'un vol dont le montant se chiffre à un quart de million et la police américaine aurait retrouvé ses traces ici.

Hier matin trois étrangers très bien mis, descendant du train qui arrive de New-York, à la gare Windsor, à 7 heures et demie. Ils se séparaient immédiatement et partaient chacun de son côté dans différents hôtels de la ville, l'un d'eux s'en va rue St-Jacques, non loin de la Poste.

Ces trois messieurs n'étaient ni plus ni moins que trois agents de Pinkerton, l'agence américaine de détectives.

Voici ce que nous avons pu savoir de leur mission :

Il y a un mois la princesse Stéphanie, fille du roi Léopold de Belgique, ex-veuve du Prince Royal, Rodolphe d'Autriche, menaçait son père, avec qui elle est en brouille depuis plusieurs années, de retourner à Bruxelles, si sa pension ne lui était pas immédiatement payée.

Or il paraît que cette démarche aurait été faite à l'instigation d'un certain comte de M... secrétaire et confident de la princesse qui a su bien s'emparer de l'esprit de la fille du roi, qu'elle ne pouvait agir sans le consulter.

Après lui avoir affirmé que le seul moyen de venir à bout de Léopold et de rentrer en grâce auprès de lui, était de le menacer, il affirma à la princesse que des intelligences qu'il

avait, à Bruxelles, lui permettraient de se rendre à la capitale et d'être introduite au palais malgré la défense formelle du Roi.

Après avoir proposé ce programme il dit à la princesse de placer tous ses bijoux dans une banque, afin d'être certain que rien ne disparaîtrait en son absence et se chargea lui-même de les aller porter.

Il y alla en effet, il revint au palais deux heures après, puis dans la journée partit pour Paris portant un simple sac de voyage. La princesse peu inquiète d'abord, finit par s'étonner de ce départ insolite et s'informa, à la banque où on lui répondit qu'un certain bijou n'y avait été déposé en son nom.

Elle télégraphia immédiatement au Roi Léopold qui s'occupa de suite de l'affaire et mit ses limiers aux trousses du hardi voleur.

Parti pour Paris, il aurait de suite filé vers la Havre et là se serait embarqué à bord d'un navire de la transatlantique.

Prévenus par câble, les agents de Pinkerton surveillaient les steamers de la ligne française, mais aucun des passagers n'éveilla leurs soupçons, et ils supposèrent que le comte de M... était arrivé sur un navire anglais.

Le lendemain ils retrouvaient la trace d'un individu, arrivé le jeudi soir à Boston, par le "Grecian" de la ligne Allan. Le signalement donné répondait point pour point à celui que possédaient les agents.

Le voleur serait parti de suite pour Montréal, et serait arrivé ici vendredi

matin, à 8 heures 15, par le Boston & Maine.

Cela prit une journée aux agents pour retrouver la trace du fugitif, mais ils auraient prévenu la police locale, car plusieurs détectives ont été vus aux gares samedi et dimanche. Le détective Lamouche, avec deux autres personnes, que notre reporter croit être des assistants, était au train de Québec, samedi à 11 heures. On supposait que le fugitif partirait pour Québec et de là retournerait à New-York. Ce tour en Canada aurait été fait simplement dans le but de dépister les agents.

Mais il paraît que grâce à la surveillance de nos détectives il n'a pas quitté la ville, et qu'un avocat anglais bien connu a déjà été prévenu de l'affaire, et s'occupe de l'extradition, aussitôt que le voleur sera arrêté.

Voici le signalement du comte de M... Mince et fluet, taille de 5 pieds 4 au plus, blond et portant de courts favoris, sans moustache. On pense qu'il a fait raser ses favoris, ce qui lui permet de se déguiser en femme. En tous les cas les policiers ont l'œil ouvert, et homme ou femme, le dangereux escroc n'échappera pas.

On ne sait pas s'il porte avec lui les bijoux, on pense qu'il les a placés dans une banque louche de Paris.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des détails de cette affaire qui promet d'être très sensationnelle, car le secrétaire aurait emporté, outre les bijoux de la princesse, des papiers très compromettants pour la famille royale.

ACCIDENT MORTEL

Un autre employé du C. P. R., perd la vie par un accident, près de North Bay.

Vers 8 heures, hier matin, la voiture d'ambulance de l'hôpital Victoria était appelée, à l'arrivée du train du Soo, pour recueillir un nommé Frank Harrison, qui venait d'être victime d'un grave accident.

Harrison était avec deux autres personnes dans un bicyclette de chemin de fer, à six milles de North Bay, lorsque soudain ils aperçurent venant à leur rencontre un train de fret. Les deux

autres personnes sautèrent en bas du véhicule mais le malheureux crut pouvoir sauver la machine et renversa le pouvoir; mais il était trop tard. Le train frappa le bicyclette et Harrison fut précipité à plusieurs pieds de distance. Il eut un bras et les deux jambes brisées.

A 7 heures, hier soir, il expira à l'hôpital Victoria.

Il était marié et laisse un enfant.

Mort au cachot

Charles Dubé, âgé de 55 ans, domicilié au No 520 rue Wolfe, était ramassé, hier après-midi, à 1.15 heures, par le caporal Smith, dans la rue Ontario, près du poste de police No 3, livre.

Il fut mis dans les cellules.

Quelle ne fut pas la surprise des policiers, vers 4.30 heures, de découvrir leur homme étendu sur le parquet, paraissant privé de vie.

En effet, après s'être approchés du corps, ils constatèrent qu'il était mort.

Le coroner fut notifié et le cadavre fut transporté à la morgue.

Enquêtes du coroner

Le coroner a tenu deux enquêtes, hier, et toutes deux ont donné au dicté de "mort accidentelle". La première a été sur la mort terrible de Godias Dugal, coupé en deux par un wagon du C. P. R., sur le pont de la rue Ste-Catherine et la deuxième, sur la mort de Jos. Auguste Deranty, qui a fait une chute en bas d'un véranda.

Il y aura enquête, ce matin, concernant la découverte du cadavre cuisiné de l'inconnu, dans l'écurie de M. Joise Lafleur.

L'un des premiers résultats de l'entente cordiale franco-anglaise a été de remettre sur le tapis la question du tunnel sous la Manche, au sujet duquel la chambre de commerce française de Londres s'est abouchée avec la chambre de commerce anglaise.

On connaît les raisons principales qui militent en faveur de cette œuvre. Outre que sa réalisation éviterait aux voyageurs entre Paris et Londres tous les désagréments de la traversée, le mal de mer surtout, si fréquent sur la Manche, et que le confort de ce trajet développerait beaucoup les relations entre les deux nations voisines, elle assurerait aux commerçants des avantages énormes en leur fournissant des facilités nouvelles pour leurs transports, des économies de temps et d'argent.

Au point de vue moral, plus les communications deviennent faciles entre deux peuples, plus les préjugés s'effacent. Les nations ont tout à gagner à se rapprocher afin de mieux se connaître.

Le Dr Joseph NOLIN, Dentiste

Desire informer ses clients qu'il a transporté son bureau au
No 389 Rue Sherbrooke,
Quatrième porte de la rue St-Denis
2-1

Dr J.G.A. Gendreau, Bell Tel. Main 2018

22 rue St-Lauront
CHIRURGIEN-DENTISTE MONTREAL

St. Lawrence Hall L'Hôtel le plus

confortable
installé de Montréal. Prix
spéciaux pour l'hiver.

PRETS POUR LES AFFAIRES A 8 A. M. PRECISES

W.H. Scroggie

LIMITÉE

RUES STE-CATHERINE ET UNIVERSITE

Les Avantages d'Acheter les Chaussures le Matin

Ce matin, en particulier, voilà ce que nous croyons avantageux — en cette occasion, vous pourriez acheter des

Chaussures de Dames de \$1.25 pour 75c

120 paires de souliers Oxford bas et lacés, en chevreau Dongola, finis avec bouts en chevreau et faits avec semelles et talons moyens; points: 2-12 à 7, pour dames. Vendus régulièrement par nous à \$1.25 la paire. Prix spécial, ce matin, la paire 75c

Aucune Commande par la Poste ou Téléphone ne sera acceptée.

L'Equité des Prix réguliers des Soies

Sert à démontrer de plus en plus l'excellence de nos offres spéciales quotidiennes.

Vente de Soies de 65c Aujourd'hui pour 44c

600 verges de soies Foulard, à p's polka, noires, avec pois blancs de diverses dimensions, et blanches avec pois noirs. Les plus appropriées pour costumes-blouses d'été et jupes séparées, 21 pouces de largeur, et de bonne qualité durable. Vendus régulièrement à 65 cents la verges, une aubaine, aujourd'hui, à 44c

DE FREQUENTES INSPECTIONS DE NOTRE VARIETE DE CRAVATES DE DAMES VOUS PROFITERONT

Cela vous mettra au courant de la marche des styles et de tous les changements des prix. L'une de ces valeurs est citée plus bas. Belles cravates en mousseline aussi, avec extrémités et broderie faite à l'aiguille, de couleur ou blanches, et bords ourlés, pour dames. Pour la vente d'aujourd'hui, prix réduits de 50c à 65c à 44c

Lignes de Ceintures à Prix Réduits, POUR LA VENTE D'AUJOURD'HUI

Il vaut autant quitter le monde que de ne pas suivre la mode. La dame qui ne porte pas une ceinture n'est certainement pas à la mode du jour. Il vous est souvent offert des occasions d'acheter des ceintures élégantes à prix réduits. L'occasion se présente-voici une de celles-ci aujourd'hui. Ceintures écarlates, en soie taffetas noire, avec belle doublure en satin noir boudes dorées. Prix ordinaire, 50c. A vendre aujourd'hui, à chacune 39c

VOUS POURREZ ACHETER DES Sacs de Buanderie en Toile

De 65c à 89c, pour 49c, Aujourd'hui

Ils sont en toile bleue foncé, avec le mot "Linen" brodé en blanc, aussi en toile tan foncé avec le mot "Linen" brodé en rouge. Dimensions: 20 x 30 pouces. Prix de vente ordinaires, 65 à 89 cents. A vendre, aujourd'hui, seulement, à chacun 49c

Sous-Vêtements de Dames QUI POURRONT ETRE ACHETES A PRIX REDUITS, AUJOURD'HUI

Caleçons en coton blanc à côtes, longueur aux genoux, genoux garnis de dentelle, pour dames. Prix de vente régulier, 35 cents. Prix spécial aujourd'hui 25c

Beaux sous-vêtements combinaison en coton suisse à côtes, devant à demi-ouvert, manches courtes, encolure et manches garnies en rose, pour dames. Prix de vente régulier, 50 cents. A vendre, aujourd'hui, à 37 1/2c